

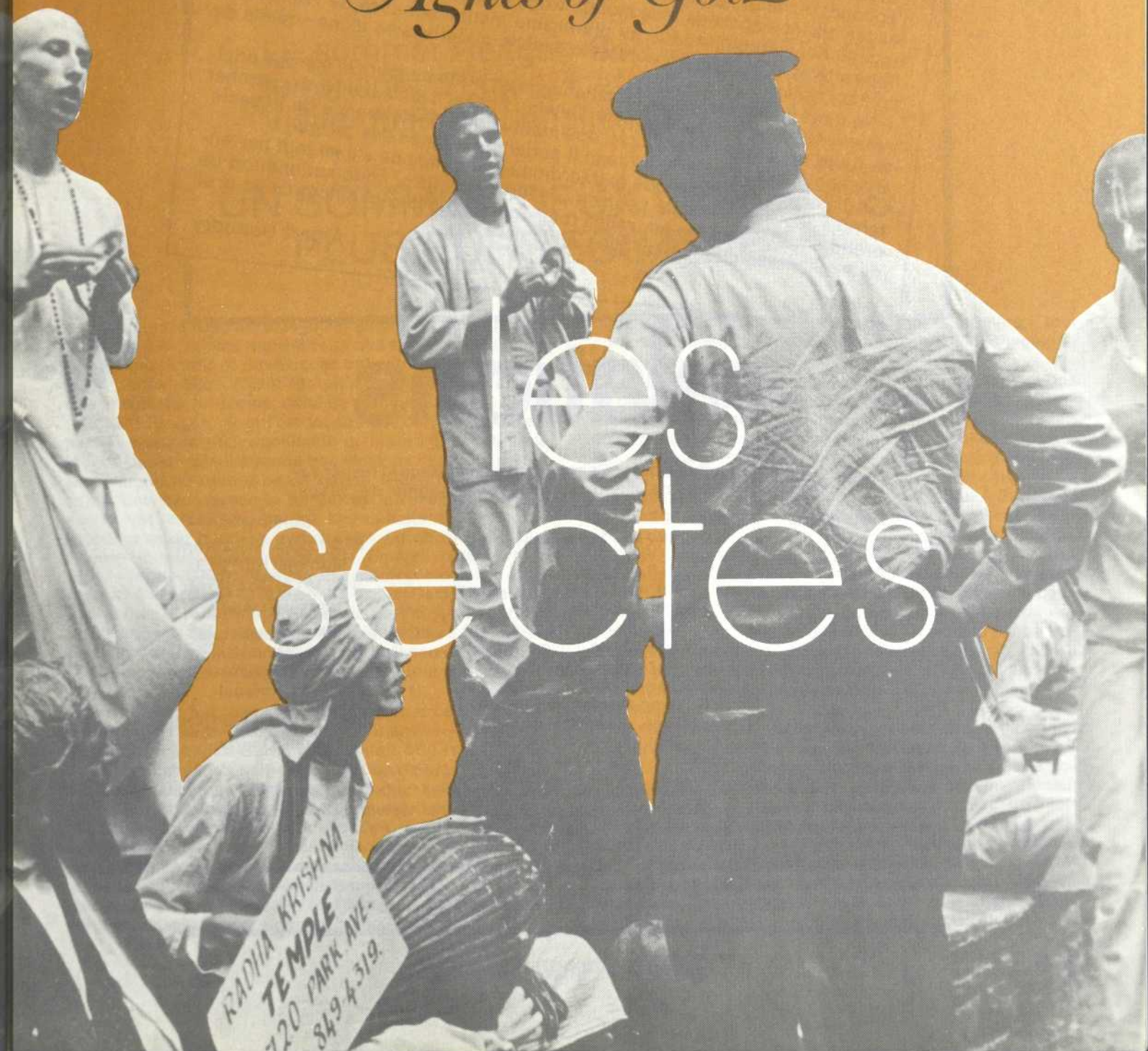
relations

novembre 1985 2,50\$ no 515

SYNODE RANGÉ, ÉGLISE DÉRANGÉE

Agnes of God

les
sectes



Les sectes, il ne faut pas les prendre à la légère. Il y a bien longtemps, quelques fanatiques religieux du Proche-Orient se mirent à prêcher la fin du monde et la résurrection des morts; ils fondèrent de petites communautés ferventes et chaleureuses où on pratiquait le partage des biens; ils se réclamaient d'un guru juif exécuté pour des raisons politiques.

Pris à partie par les autorités religieuses, ils répliquaient en accusant l'establishment clérical et les laïcs engagés qu'on appelait alors les pharisiens d'avoir harcelé leur maître et de l'avoir finalement livré à la police. Vous l'avez crucifié, disaient-ils, mais Dieu l'a ressuscité; et ils se répan- daient dans les communautés juives du bassin de la Méditerranée. Chassés des synagogues, ils se mirent à recruter les gens simples et peu instruits des grandes villes de l'Empire romain, les débardeurs de Corinthe, les petits artisans de Rome, les esclaves.

En trois siècles, le christianisme allait devenir la religion officielle de l'État impérial. Il est vrai qu'il répondait aux attentes et au climat spirituel de l'époque: un salut personnel et accessible à toutes les races comme à toutes les classes sociales, une morale exigeante et un Dieu à visage humain engagé dans l'histoire face au pluralisme institutionnalisé de l'Empire, la fraternité et le partage en contraste avec le matérialisme d'une société de consommation.

Né dans la dissidence, le christianisme en porte toujours la marque originale: une exigence de radicalité. Devenu Église, il lui faut encore chercher sa route en évitant la sclérose de l'institution et l'intolérance de la secte. C'est pourquoi le concile Vatican II parlait de «signes des temps».

Au moment où un synode extraordinaire se demande s'il ne faut pas enterrer l'esprit du Concile pour en préserver la lettre, nous aurions tort de prendre à la légère les nouvelles religions qui prolifèrent autour de nous et de négliger les attentes qu'elles véhiculent.

Albert Beaudry

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTEUR

Albert Beaudry

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION

Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Boyer, Jacques Chênevert, Julien Harvey, Karl Lévêque, Roger Marcotte, Guy Paiement, Francine Tardif, Gisèle Turcot.

COLLABORATEURS

Renaud Bernardin, Raymond Bertin, Michel M. Campbell, Richard Dubois, Yves Lever, Anine Parent-Fortin, Jean Picher, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Maryse Robert, Jean-Paul Rouleau.

BUREAUX

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
Prix de l'abonnement:
16,00\$ par an
(10 numéros)

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anne Cherix

Les articles de Relations sont répertoriés dans *Point de repère*, dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de Relations en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106 USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

Le sommet Reagan-Gorbatchev □ Le terrorisme d'État □ L'affaire Piperno □ Visite du Primat anglican

UN SOMMET, DEUX VERSANTS, PLUSIEURS ESCALADES

depuis la rencontre de juillet en Finlande où fut marqué le dixième anniversaire des accords d'Helsinki, Américains et Soviétiques ont entrepris leurs escalades. Elles visent les opinions publiques autant que le sommet lui-même, celui de Genève.

Ronald Reagan, dont l'éloquence est proverbiale, n'est plus la créature hollywoodienne qu'il était. Il escalade la façade ouest mais il a perdu ses illusions. Il a dû ramener sa politique au centre parce que la majorité des Américains, une fois passée la terreur de la récession économique, est revenue au centre. Les déficits du commerce extérieur et du budget s'accumulent. Le dollar surévalué s'avère un frein au développement. En Amérique centrale et au Proche-Orient, Reagan est réduit à aider les «contras» et à approuver le raid contre Tunis. Cela contrecarre une politique de lutte pour les droits de l'homme et contre le terrorisme. Mais plus que tout, les séjours de Ronald Reagan à l'hôpital de la Marine de Bethesda l'ont atteint dans sa chair et ont rappelé à l'ancien acteur qu'il est mortel.

Sur le flanc est, c'est le quatrième chef de file depuis que Ronald Reagan est à la Maison blanche. Le nouveau Numéro un, Mikhaïl Gorbatchev paraît très représentatif de cette nouvelle couche de la *nomenklatura* qui accède aux postes de commande au Kremlin à un rythme si régulier qu'on a raison de parler de changement de génération. Récemment, Nikolai Tikhonov cédait la présidence du conseil des ministres à Nikolai Ryjkov, un homme de l'âge de Gorbatchev et qui a accédé au Comité central du parti au début des années '80. Mais le premier signe que la relève de la garde était en cours à Moscou fut le remplacement d'Andreï Gromyko par un homme inconnu en Occi-

dent, Édouard Chevardnadzé. Âge, allure, manières, tout chez cet homme indique la volonté de changer l'enveloppe sinon le contenu.

Les trente dernières années ont fait justice des notions de base du monde soviétique: prolétariat au pouvoir, internationalisme prolétarien, supériorité du socialisme dit scientifique comme système social, impossibilité des conflits entre pays du même système, etc. Le coup d'état militaire en Pologne en 1981 a bien montré que la situation de vide idéologique s'est aggravée pour Moscou. À Budapest et à Prague, on pouvait toujours prétendre mater des révoltes ou stopper des subversions; à Varsovie la doctrine Brejnev elle-même était dépassée, il s'agissait d'arrêter l'évolution naturelle du système. Solidarnocz est l'antonyme de *nomenklatura*. Le monde soviétique à l'heure de la Pologne sait que les actions du pouvoir se déroulent devant les télévisions du monde entier. La mort de l'abbé Popieluszko a montré qu'une action de police qui n'aurait même pas été un fait divers sous Staline, devient aujourd'hui un événement planétaire. Comme le sommet de Genève.

La montée sur les deux flancs du mont a été jalonnée d'escalades verbales et de reculades. Les plus spectaculaires ont tourné autour de la «guerre des étoiles». Les Soviétiques ont d'abord dit, à la reprise des conversations à Genève sur la réduction des armes stratégiques, qu'il fallait négocier sur les armes spatiales ou qu'ils ne négocieraient pas du tout. Les Américains ont dit que l'«initiative de défense stratégique» (IDS) n'est pas négociable. Cet automne, Américains et Soviétiques ont discuté à Genève de la réduction des armes stratégiques *et* spatiales. Chevardnadzé a repris le thème de la «guerre des étoiles» à la

tribune de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre. Il a dit que si les Américains ne cessaient pas leurs recherches dans ce domaine, les Soviétiques se doteraient d'un tel système de défense. Il a ajouté que l'URSS avait les moyens de se payer une «guerre des étoiles». Dans le même temps, des responsables américains affirmaient que les Soviétiques étaient aussi avancés que les Américains dans la technologie des armes spatiales et des critiques américains de ces mêmes responsables affirmaient que la «guerre des étoiles» peut prendre un caractère parfaitement offensif. Les essais d'armes anti-satellite en sont un avant-goût. En 1983, l'IDS fut pour Ronald Reagan une façon de reprendre l'initiative aux Soviétiques devant l'opinion mondiale. Moscou gagnait la course pacifiste malgré la pause imposée par le coup d'état en Pologne. Les Pershing et les missiles de croisière ont été difficiles à vendre à des Européens qui avaient de bonnes raisons de croire que leur coin du monde avait été choisi comme champ clos par les deux Super-Grands. La technologie de l'IDS fut présentée comme quelque chose de propre, de

lointain et surtout, de défensif.

Reagan et Gorbatchev arrivent à Genève dans un état d'esprit qui est difficile à définir. Une chose est certaine, les deux hommes ont des raisons de douter. Le système soviétique a échoué en Pologne, le système américain a échoué au Brésil et au Chili. Les deux systèmes se mesurent à la réalité des choses au Salvador et en Afghanistan et l'épreuve risque d'accroître les doutes. Les grimpeurs arrivent au sommet fatigués; il faut s'en réjouir car c'est une chance pour la paix dans un monde sur lequel pèse la menace nucléaire. Mais il faut aussi se méfier, surtout si on se reporte à l'origine des réunions au sommet. Il y a 40 ans, les Occidentaux étaient mécontents des résultats du sommet de Yalta et lorsque le président Truman s'amena à Potsdam le 17 juillet, pour faire pièce à Staline, il avait quelque chose de neuf dans sa poche. Le six août 1945, c'était Hiroshima. Il faut se méfier car l'histoire nous enseigne que c'est au sommet qu'a commencé l'escalade. ■

Jean-Pierre Richard

PRÉVENTION OU ESCALADE

non, ce n'est pas du terrorisme, déclarait Mme Kirkpatrick à une grande chaîne de télévision américaine, courant ainsi au secours du gouvernement français. Retenant ce qu'elle voulait de ses contacts avec les Jésuites de Georgetown, à savoir la casuistique, elle énonce une distinction assez farfelue. C'eût été du terrorisme si les agents français avaient visé des personnes, avaient attenté consciemment à la vie des militants de *Greenpeace*. Or, il n'en est rien. Ce n'est que par hasard qu'un *bystander*, un témoin secondaire a accidentellement perdu la vie.

Cet humanisme de façade n'arrivera pas à dédouaner la politique musclée de certains grands pays et la façon désinvolte dont ils disposent de plus en plus des règles du droit international. Ce n'est pas pour rien que Mme Kirkpatrick défend la France: c'est tout le club des grands (et leurs moeurs brutales) qui est remis en question par la gaffe française. Le sabotage de *Greenpeace* est un canard boiteux qui déshonore toute la famille. L'opération elle-même a été ratée, et le déculottage progressif du gouvernement français par la presse (qui acculait des personnalités politiques très respectables comme MM. Tricot, Fabius et même Mitterand, dans le dédale grotesque et humiliant des mensonges, des démentis et des demi-aveux) rend cette aventure moins glorieuse mais pas plus immorale que d'autres actions du genre qui réussissent et qui sont ouvertement assumées par des États.

Qu'on songe à cet appui ouvert — encore que l'on continue de qualifier ce type d'intervention de *covert action* — que les États-Unis accordent aux Contras qui attaquent le Nicaragua. Qu'on songe aux conseillers militaires américains régulièrement présents sur les champs de bataille au Salvador. Ou aux stratégies dites de pacification, au Guatemala, qui reprennent, génocide en plus, le modèle des villages fortifiés que les Américains avaient utilisés au Vietnam. Qu'on songe à la Grenade... On n'a certainement pas assez commenté le fait que les États-Unis ont tout simplement claqué la porte à la Cour internationale de La Haye lorsqu'ils ont été inculpés pour avoir miné le port de Corinto au Nicaragua. Tout le monde fait des gorges chaudes sur les déboires des services secrets français. Mais

dans le fond, ce que nous rappelle la mise au point de l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, c'est que les coups qui ratent participent de la même logique (et sont aussi cyniques) que ceux qui réussissent.

Nous allons bientôt le vérifier avec le raid israélien sur Tunis. Le *New York Times* lui-même, dont les affinités juives ne sont un secret pour personne, n'a pas hésité, en éditorial («Israel's Long Pursuit», *Week in Review* du 6 oct. 85), à réprocher cette action qui, dit-il, n'aura su démontrer qu'une chose: que la prouesse technique de l'armée d'Israël est supérieure à la sagesse de sa diplomatie. Cette opération, insultante pour le gouvernement tunisien, est peut-être un froncement de sourcils par rapport au dialogue qu'amorçait justement Washington avec le plus modéré actuellement des monarques arabes. Extrêmement coûteuse pour l'OLP, elle tient à la fois du règlement de comptes (ce serait du 50 pour 3, à supposer que les hommes d'Arafat soient vraiment responsables de la mort des trois vacanciers israéliens) et de la prévention. Du terrorisme préventif, du terrorisme d'État préventif, voilà comment il faudrait qualifier cette *Blitzoffensive*.

D'ordinaire, on qualifie de terroriste le poseur de bombes individuel, un peu cinglé, qui travaille à son compte pour exorciser ses troubles pulsions, ou le commando (la «brigade») qui, fanatisé pour une cause désespérée, quasi religieuse, — pour la faire connaître plus encore que la faire triompher — fait le feu d'artifice. Bref, le terrorisme est perçu comme étant le fait de l'anarchisme: radicalisme spectaculaire, attentatoire au symbole même de l'ordre, l'État. Or, voilà que c'est maintenant l'État lui-même qui, avec des moyens presque sans limites (l'argent, les armes, l'électronique et les connections internationales sont à sa discrétion) entre dans la logique véritable du terrorisme qui est d'obtenir une sorte de «paix», en terrassant l'adversaire par une force absolue, au mépris de toute légalité, et sans jamais viser ni même utiliser le dialogue et la négociation comme des chemins vers la paix. Et comme les États représentent tant bien que mal les instances suprêmes de la légalité, le poids moral des Nations Unies étant très proche de zéro, ceux-là qui recourent au terrorisme jouissent d'une quasi impunité. La récente condam-

nation de l'ONU sur le raid israélien réconforte peut-être les uns, soulage la conscience de quelques autres, mais n'infléchira pas beaucoup la conduite israélienne ni l'opinion des États-Unis.

La conséquence inévitable du terrorisme d'État, c'est de faire tomber tous les recours légaux, de condamner la voie du dialogue et de conduire inexorablement à l'escalade. Après Tunis, ce fut, pour payer aussi l'appui imprudent de Reagan à ce geste justicier qui a dû réveiller chez lui des instincts de Far-West, la mort du diplomate américain W. Buckley, et... le boat-jacking du *Achille Lauro*. Au lieu de le prévenir, le terrorisme appelle le terrorisme. La logique des règlements de comptes, c'est que l'équilibre, ne disons pas de paix mais de non-affrontement violent, reste

très fragile: trop de force ou trop de faiblesse mène également au carnage, aux représailles sanglantes et gratuites.

L'horreur démultipliée du mois que nous venons de vivre et sa cascade d'actes terroristes rappellera-t-elle aux responsables politiques que la paix souhaitée par les citoyens en démocratie exige d'autres moeurs que celle de la Mafia, d'Eliot Ness ou de trop simplistes Westerns. N'en déplaise au bellicisme intraitable du gouvernement américain, la voie de la négociation n'a-t-elle pas permis à l'Italie et à l'Égypte de mettre fin plutôt rapidement à cette demi-tragédie du navire détourné? ■

10 octobre 1985

Karl Lévêque

L'AFFAIRE PIPERNO

Peut-on justifier une demande de refuge politique au Canada par la crainte — par ailleurs fondée — de subir jusqu'à douze ans d'emprisonnement préventif avant la tenue d'un procès pour des accusations de nature directement ou indirectement politique? Surtout que ces accusations reposent essentiellement sur le principe de la culpabilité par association — principe inconnu en droit canadien — qui étend la culpabilité d'un individu à tous les membres de son groupe, que ceux-ci aient eu connaissance du délit ou non.

Est-il acceptable qu'une décision des autorités du ministère de l'Immigration entraîne le départ forcé d'un ressortissant étranger vers son pays d'origine alors que la Cour suprême a déjà refusé plusieurs demandes d'extradition présentées par ce même pays?

Quand une procédure administrative de première instance est jugée contraire à la justice fondamentale et inconstitutionnelle, cela entache-t-il d'inconstitutionnalité les procédures de deuxième instance qui en découlent?

Francesco Piperno attend avec anxiété les réponses des autorités canadienne à ces trois questions. Des centaines d'autres requérants au statut de réfugié espèrent avec lui une décision positive à la troisième question.

Quelqu'un écrira peut-être un jour la biographie de Francesco Piperno. Philosophe, homme de science maintenant internationalement reconnu et homme de gauche par conviction profonde, sa vie est profondément marquée par l'histoire récente de son pays. À la fin des années '60, à l'époque des grands mouvements étudiants et populaires, Francesco Piperno est un leader de gauche écouté, respecté, admiré même par plusieurs. Ses écrits et ses prises de position sont largement diffusés. Il devient «personnage public» et connaît, comme beaucoup de militants, des démêlés avec la justice de son pays qui ne retiendra cependant aucune charge criminelle contre lui.

En 1974, après cette grande période d'effervescence politique, Francesco Piperno décide de se consacrer quasi exclusivement à l'enseignement et à la recherche scientifique. Et ce jusqu'au milieu de 1979, alors que les autorités italiennes le forcent à prendre part à une tragi-comédie judiciaire, aventure quasi kafkaïenne, qui aura par la suite des rebondissements jusqu'en France et au Canada.

Le 18 août 1979, les journaux italiens publient à la une la photo du professeur Piperno tirant du revolver sur des policiers, en tentant de leur échapper: on veut prouver qu'il n'est pas un opposant politique mais bien un dangereux criminel, membre des Brigades rouges; or, au même

moment, Francesco Piperno est à une conférence de presse à Paris, comme des centaines de personnes peuvent en témoigner! Ce démenti formel n'empêche pas l'Italie de présenter en France une première demande d'extradition, vite retirée, puis une deuxième, celle-là rejetée par la France, car les faits sont trop évidents. Finalement, après une nouvelle série de modifications aux actes d'accusation, l'Italie obtient l'extradition de Francesco Piperno. Il devra supporter huit mois de prison préventive, avant qu'un juge italien n'ordonne sa libération, celui-ci n'ayant pas trouvé suffisamment de preuves au dossier pour instruire un véritable procès!

Après ces événements, Francesco Piperno retourne en France où il travaille à titre de chercheur à l'Institut Henri Poincaré de Paris. Mais la justice italienne ne lâche pas prise. Pendant un voyage de tourisme au Canada, monsieur Piperno se heurte à une nouvelle demande d'extradition. Après de multiples péripéties, l'affaire se rend en Cour suprême, qui rejettera fermement la demande de l'Italie, la condamnant aussi aux frais. Encore une fois, les juges n'ont pu que constater l'absence totale de preuves pour soutenir les accusations italiennes. Entretemps, ce harcèlement aura ses effets: les délais ont fait perdre à monsieur Piperno le droit de séjour et de travail en France... Il est donc contraint de présenter une demande de refuge politique au Canada. Car il risque jusqu'à douze ans d'emprisonnement préventif dans son pays AVANT la tenue d'un procès.

Mais au Canada non plus, les choses ne sont pas faciles. On lui refuse d'abord un permis de travail, pour des raisons que les autorités canadiennes n'ont jamais cru bon de rendre publiques, malgré les demandes répétées de ses avocats. On le force ainsi à vivre des allocations d'aide sociale québécoise alors que ses compétences reconnues auraient pu lui permettre de gagner sa vie.

En 1982, lors de sa demande du statut de réfugié, monsieur Piperno n'a pas été personnellement entendu, procédé jugé depuis comme étant contraire à la justice fondamentale et inconstitutionnel par la Cour suprême du Canada (arrêt *Singh*). Sa demande a été refusée en première instance et la Commission d'appel de l'Immigration réexamine actuellement sa revendication. Concurrément, les avocats de monsieur Piperno contestent la constitutionnalité même de la Commission d'appel en s'appuyant sur ce même arrêt *Singh*.

Les juges devant lesquels la justice italienne a forcé Francesco Piperno de comparaître, qu'ils soient français,

canadiens ou même italiens, n'ont pu que constater l'absence totale de preuves sur lesquelles reposerait la vindicte de l'administration italienne. Ce n'est cependant pas cette administration qui paie actuellement le prix de cet acharnement, mais Francesco Piperno lui-même. Il a déjà subi de nombreuses demandes d'extradition, huit mois d'emprisonnement préventif en Italie, des mois d'emprisonnement à Parthenais; sa carrière scientifique est compromise et sa vie personnelle gravement perturbée. Sans

compter l'angoisse qu'amène la précarité de son statut juridique.

Il est donc à souhaiter que l'engrenage s'arrête enfin et que les autorités canadiennes accordent à Francesco Piperno le droit de vivre et de travailler au Canada. La justice et l'esprit de la Convention de Genève sur les réfugiés y gagneraient grandement. La réputation de notre pays aussi. ■

Francine Tardif

SA SAINTETÉ... PUIS SA GRÂCE

dimanche, 9 septembre 1984. Une température radieuse. Québec est en effervescence: les foules, les officiels, l'omniprésent service de sécurité, la multiplication d'événements et de rassemblements à grand déploiement, la présence massive des médias. Sa Sainteté le pape Jean-Paul II est en ville.

Lundi, 2 septembre 1985. Température maussade. Une ville désertée et au ralenti: c'est le congé de la Fête du travail. Quelques badauds s'étonnent de l'animation qui règne dans l'enceinte de la cathédrale anglicane. En après-midi, quelques minutes consacrées à couvrir l'événement au cours d'une émission d'affaires publiques à Radio-Canada. Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry et primat de la communion anglicane, Robert Runcie, vient visiter les croyants du diocèse épiscopal de Québec.

Le passage de Mgr Runcie à Québec fut surtout consacré à une rencontre de prière qui revêtit un net caractère oecuménique du fait de la présence très visible et soulignée de représentants de diverses confessions chrétiennes de la région. Mgr Runcie présida aussi une réunion avec les membres du clergé du diocèse, un diocèse qui couvre la moitié est de la province de Québec.

Le passage de Mgr Runcie à Québec aurait pu et aurait dû intéresser, interpeller davantage tous les chrétiens du Québec, et particulièrement les catholiques romains. D'autant plus que l'on avait déjà eu l'occasion de connaître Mgr Runcie lorsqu'il avait présidé la grande liturgie qui a marqué la 6e Assemblée du Conseil oecuménique des Églises, à Vancouver en 1983, célébration qui avait été diffusée largement sur les ondes de la télévision.

En quoi l'événement du 2 septembre dernier a-t-il pu être signifiant? Je ne mentionnerai ici que quelques éléments parmi les plus percutants.

Le caractère nettement et seulement pastoral de cette visite avait de quoi interroger la façon grandiose, certains diraient même triomphaliste, avec laquelle les catholiques romains ont accueilli Jean-Paul II un an auparavant. Il est certain qu'il est plus facile de conserver une dimension humaine et pastorale à un événement qui rejoint quelques milliers de personnes que d'assurer cette même dimension lors de rassemblements regroupant des centaines de milliers de personnes. La ferveur et l'implication personnelle de chacun n'est plus la même. On change aussi de niveau d'intériorité pour percevoir et apprécier ce qui se passe et celui qui passe. Après la célébration, les gens ont pu, en toute liberté, serrer la main et adresser quelques mots à Mgr Runcie qui circulait sans contrainte au milieu d'eux. Si l'exubérance était presque absente, il était quand même notable que tous et toutes vivaient un moment important à travers ce contact personnel avec le primat anglican et bon nombre de personnes en profitaient pour fai-

re connaître leur réaction à l'homélie qui venait de leur être livrée. C'était une expérience concrète de dialogue et de coresponsabilité propre à faire rêver bien des catholiques romains.

Si c'est le primat de l'Église anglicane qui était l'hôte privilégié de la fête, il n'en demeure pas moins que c'est l'évêque anglican de Québec, Mgr Allen Goodings, qui a présidé la liturgie. Cet élément qui peut paraître banal revêt pourtant une signification très importante au niveau de la collégialité des évêques dans l'Église. Pour un catholique romain, il y a là de quoi alimenter et orienter une réflexion théologique. Certes, depuis Vatican II, la collégialité épiscopale est un acquis théologique indéniable. On a affirmé sans cesse cet élément doctrinal depuis Vatican II. Mais on ne semble pas être encore parvenu à en saisir toutes les implications pastorales. On affirme la collégialité mais on la vit encore difficilement. Cette question peut sembler impertinente; elle est pourtant nécessaire, ne serait-ce que parce qu'elle entraîne avec elle la question de la coresponsabilité dans la mission de l'Église entre évêques-prêtres et laïques.

La présence de Mgr Runcie à Québec ne pouvait faire autrement que de rappeler avec acuité, au moins aux personnes engagées dans le lent et difficile travail oecuménique, la nécessité devant laquelle se trouvent à la fois l'Église catholique romaine et la Communion anglicane de donner réponse et suite au rapport ARCIC I (Anglican-Roman Catholic International Commission). Cette commission théologique, créée conjointement en mars 1966 par Paul VI et le primat d'alors Michael Ramsay, a exprimé dans son rapport final sa conviction que ces deux Églises partageaient essentiellement la foi de l'Église sur les questions touchant à l'Eucharistie, au ministère et à l'ordination, et enfin à l'autorité dans l'Église. Est-ce que les convictions exprimées par les membres de la Commission seront partagées et entérinées par les deux Églises? Par chacune des conférences épiscopales ou du moins par l'ensemble d'elles, en ce qui regarde la partie catholique romaine? À partir de quoi le seront-elles? Quelles suites concrètes résulteront de ces prises de position? Comment la vie réelle de ces deux Églises sera-t-elle façonnée dans un avenir immédiat? En quoi et jusqu'à quel point le dialogue doctrinal entre Anglicans et Catholiques romains intéresse-t-il et interpelle-t-il les autres confessions chrétiennes? En quoi le mouvement oecuménique sera-t-il modelé par ce rapprochement? La présence de Mgr Runcie nous aura rappelé la nécessité et l'urgence de donner réponse à de telles questions. ■

Guy St-Michel

Service de pastorale de l'Université Laval

LE RETOUR DE MARIA MONK

par Julien Harvey



Meg Tilly (Soeur Agnes) et Jane Fonda (Dr Livingston) dans le film *Agnes of God*, de Norman Jewison
(Photo: Columbia Pictures Industries)

au cours de l'année 1836, on commença à voir circuler un peu partout à Montréal un petit livre dont le titre, traduit en français, serait «Horribles exposés des crimes commis au couvent de l'Hôtel-Dieu de Montréal»¹. Le livre était «imprimé à New York pour Jones & Co. de Montréal». L'auteur présumé s'appelait Maria Monk. Son effet dura longtemps. On parla dorénavant avec un air renseigné des soeurs prisonnières derrière grilles et serrures, d'épisodes sanglants, d'abus sexuels des religieuses par le clergé, de meurtres de bébés, de corridors souterrains entre le Séminaire et l'Hôtel-Dieu!

Mais il était difficile de croire à un retour de ce type de message. C'est malheureusement là que nous en sommes avec le film de Norman Jewison, «*Agnes of God*», lancé lors du Festival des Films du Monde à Montréal, le 21 août dernier, et qui tient l'affiche depuis lors. Étrangement, on en a peu parlé, mises à part quelques réactions de malaise dans la presse anglo-canadienne.²

Je rappelle d'abord le scénario. Une jeune religieuse de-

vient enceinte dans un couvent catholique. Elle est si naïve et on l'a maintenue dans une telle ignorance qu'elle ne sait pas comment un enfant est conçu (les anges lui soufflent à l'oreille!). Elle donne naissance à l'enfant au couvent, ne sachant trop ce qui lui arrive. Le lendemain, on découvre le bébé assassiné. Survient la loi, et tout particulièrement la psychiatre judiciaire, qui prendra la vedette en défendant la raison, l'humanité et la science contre la Mère Supérieure qui défend la foi et la vie religieuse.

Voilà le scénario de la pièce de John Pielmeier, qui a obtenu du succès aux États-Unis en 1981. L'idée originale semble provenir d'un fait réel, survenu peu auparavant dans un couvent de Brighton, près de Rochester dans l'état de New York.

C'est à ce moment qu'intervient Norman Jewison. Il dit lui-même avoir préparé le projet avec Pielmeier³. Cette collaboration aboutit à un roman-scénario de Leonore Fleischer, publié en même temps que le film. La reprise cinématographique est celle-ci: la religieuse impliquée est Québécoise, le couvent est supposé se trouver à Berthierville. En réalité, les scènes d'intérieur ont été tournées en Ontario, dans un couvent du type popularisé par les films sur le Moyen-Âge, fabriqués de toutes pièces à partir d'une ancienne école. Les scènes d'extérieur ont été tournées dans le Montréal d'aujourd'hui (Cathédrale, Bibliothèque nationale, etc.).

Le scénario est parsemé de français québécois. Les vedettes sont américaines ou anglo-canadiennes et parlent un anglais sans aucun accent! Le personnage principal, la psychiatre Docteur Martha Livingston est même explicitement anglophone, alors que les religieuses sont censées doubler des personnages francophones. Une partie des rôles secondaires sont tenus par des Québécois (Gabriel

1. Le livre a été plusieurs fois réimprimé sous le titre de *The True Story of Maria Monk*. Dès 1854, il est discuté en détail par l'historien E.-M. Faillon, dans un appendice de sa *Vie de Made-moiselle Mance et Histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, vol. 2, Montréal, 1854.

2. Par exemple, Bruce Bailey et Lucinda Chodan, dans *The Gazette* du 22 août 1985; Lawrence O'Toole, dans *Maclean's* du 16 septembre 1985, p. 62.

3. Dans l'Introduction au roman qui reproduit pratiquement le script du film: Leonore Fleischer, *Agnes of God, A Novel... Based on the Screenplay by John Pielmeier*, Signet Book, New American Library, New York, 1985.

Arcand, Françoise Faucher, Guy Hoffman, Gratien Gélinas...).

Quelques traits constants du film doivent être signalés. D'une part, on ne trouve aucune trace d'une transposition symbolique d'ensemble: le film veut clairement être réaliste, proche du documentaire, allant jusqu'à indiquer en surimposition au début: «Montréal, Québec». Toujours par souci de réalisme, on insiste sur le caractère actuel du récit: photo du pape Jean-Paul II, nouveau symbole de la Ville de Montréal, gadgets courants comme le répondeur téléphonique. D'autre part, le jeu des symboles de détail est très accentué: la caméra passe d'une sottise à une croix, d'une ignorance à une Madone, d'une impolitesse à un édifice religieux, avec un automatisme qui ne se dément jamais.

Dans la même veine, toutes les charges négatives sont québécoises: aumônier grivois et alcoolique, juge qui réclame des preuves «demain, sans faute» sans quoi il procédera sans preuves, servante grossière du curé Martineau («essayez vos pieds»). Les religieuses sont présentées sans aucun sérieux spirituel, sans bonté et sans aucune compassion. Le cadre dans lequel elles évoluent est systématiquement déformé et rendu inhumain: chants latins choisis au hasard, multiplication des grilles et des serres, équipement agricole archaïque, isolement total de la réalité humaine et sociale. Tout cela ne souffre aucune exception, malgré certains moments de connivence entre les complexes de la psychiatrie et ceux de la Mère supérieure et avec l'exception d'un épisode amusant où cette dernière accepte une cigarette du Docteur Livingston.

Le préjugé

Le fonctionnement du préjugé racial et religieux dans les médias est bien connu⁴. Le rôle essentiel des stéréotypes négatifs dans la naissance des préjugés étant bien démontré, il s'agit de créer un ou des personnages du groupe concerné, de les rendre vraisemblables et actuels en les plaçant dans un cadre normal et connu. Contrairement au personnage d'une oeuvre d'art, le stéréotype négatif doit se retrouver dans tous les exemplaires: dans les films du Far-west, tous les Apaches doivent être sournois et cruels. Et les jeunes Apaches doivent répéter le stéréotype des vieux. Car ce qu'il s'agit de créer chez le spectateur est l'indignation, en particulier contre la vulgarité morale, qui doit être universelle dans le groupe visé⁵.

Une série d'observations plus techniques confirment les biais de départ. Dans un scénario raciste, il faut isoler autant que possible le groupe dénigré du «nous» des spectateurs. Un moyen recommandé est l'emploi de bribes de la langue étrangère⁶; un autre consiste à le rapprocher autant que possible des bêtes, sans aucune référence écologique; un autre est de le présenter comme programmé à l'avance, incapable d'échapper au système. Il faut également charger le présent des aspects les plus absurdes du passé. Il est recommandé d'introduire, dans des rôles secondaires, quelques acteurs provenant du groupe à dénigrer. Enfin, lorsqu'on en vient à la diffusion du produit, il faut chercher la collaboration d'un certain nombre de transfuges du groupe concerné, transfuges qui se retrouvent régulièrement dans les groupes sociaux qui sont objets de discrimination.⁷

Comme on sait, le film a été présenté en première, comme pièce de bravoure, à l'ouverture du Festival de Montréal. Il ne faut pas sous-estimer la qualité des invités de marque: messieurs Pierre Elliott Trudeau, Marc Lalonde, Francis Fox, etc. Pourtant, le public de la première n'a manifesté aucun malaise!

Si on veut se faire une idée du grabuge qu'un film à préjugé comme *Agnes of God* aurait provoqué dans des circonstances légèrement différentes, il suffit de pratiquer la modification suivante: un jeune étudiant au rabbinat orthodoxe rend enceinte une jeune fille. Il est si naïf qu'il ignore même comment cela a pu se produire. Le bébé naît dans une salle de cours abandonnée de la Yeshiva, à laquelle on a donné pour la circonstance une allure médiévale et centre-européenne. Le lendemain, on trouve l'enfant mort. Arrive la police québécoise, puis un psychiatre québécois particulièrement brillant. Vives et longues discussions en français, entrecoupées d'exclamations en anglais et en yiddish, avec fort accent étranger. Finalement, la science et la raison remportent la victoire sur la foi imbécile de l'étudiant et du directeur du séminaire. Les scènes sont tournées à Montréal, sur la rue Deacon.

Il est facile d'imaginer que rien de cela ne passerait inaperçu. Le groupe religieux et culturel concerné réagirait avec véhémence. Et ce n'est pas moi qui l'en blâmerais. Reprenez le scénario avec d'autres groupes, les Amérindiens du Québec par exemple, et la réaction sera la même, avec raison.

Je ne veux pas faire un procès d'intentions à Norman Jewison. Il se présente comme un Canadien qui a été élevé dans la stricte tradition méthodiste. Il a à son crédit des films très connus (*Jesus Christ Superstar*, 1973; *Fiddler on the Roof*, 1971). D'autres sont plus discutables (*Dans la chaleur de la nuit*, 1967; *F.I.S.T.*, 1977). Cette fois-ci, lui et son équipe ne semblent pas avoir pris conscience qu'ils donnaient à plein dans le stéréotype anti-québécois et anti-catholique auquel malheureusement trop d'Anglo-canadiens nous ont habitués depuis plus d'un siècle... depuis Maria Monk au moins. Parler de racisme délibéré serait excessif. Mais il demeure indiscutable que *Agnes of God* vient renforcer un préjugé tenace: la religion d'avant-hier dominerait le Québec d'aujourd'hui!

Nous sommes à une période où les relations ethniques deviennent plus difficiles au Québec. À une époque aussi où le Québec fait un effort considérable pour dépasser le racisme et le préjugé religieux. Il est dommage qu'un épisode comme celui de *Agnes of God* se produise à ce moment. J'ajoute que je ne suis nullement en faveur de la censure. Mais l'absence de censure requiert un peu plus d'éthique professionnelle de la part des créateurs. ■

4. On verra par exemple P. Bethelheim & M. Janowitz, *Dynamics of Prejudice*, New York, 1950, p. 45s; C.I. Hovland, *Experiments in Mass Communications*, Princeton, 1949; Arnold M. Rose, «L'origine des préjugés», dans *Le racisme devant la science*, Paris, UNESCO, 1965, p. 429-257; J.A.C. Brown, *Techniques of Persuasion from Propaganda to Brainwashing*, Londres, 1963.

5. Voir Leif Furhammer & Folke Isaksson, *Politics and Film*, New York, Praeger, 1971, p. 152-248; aussi Gordon W. Allport, *The Nature of Prejudice*, Doubleday-Anchor, New York, 1958, p. 195-196; p. 456-458; William Ryan, *Blaming the Victim*, 2e ed., New York, Random House, 1976.

6. Voir «Langage et société», dans *Protée II*, I (1983), p. 2-119; un cas classique est la controverse autour des Albums *Tintin* et de l'usage du «petit nègre» par Hergé.

7. On aura un bon résumé des recherches, faites d'ailleurs depuis longtemps, dans G.W. Allport, *op. cit.*, p. 138-156.

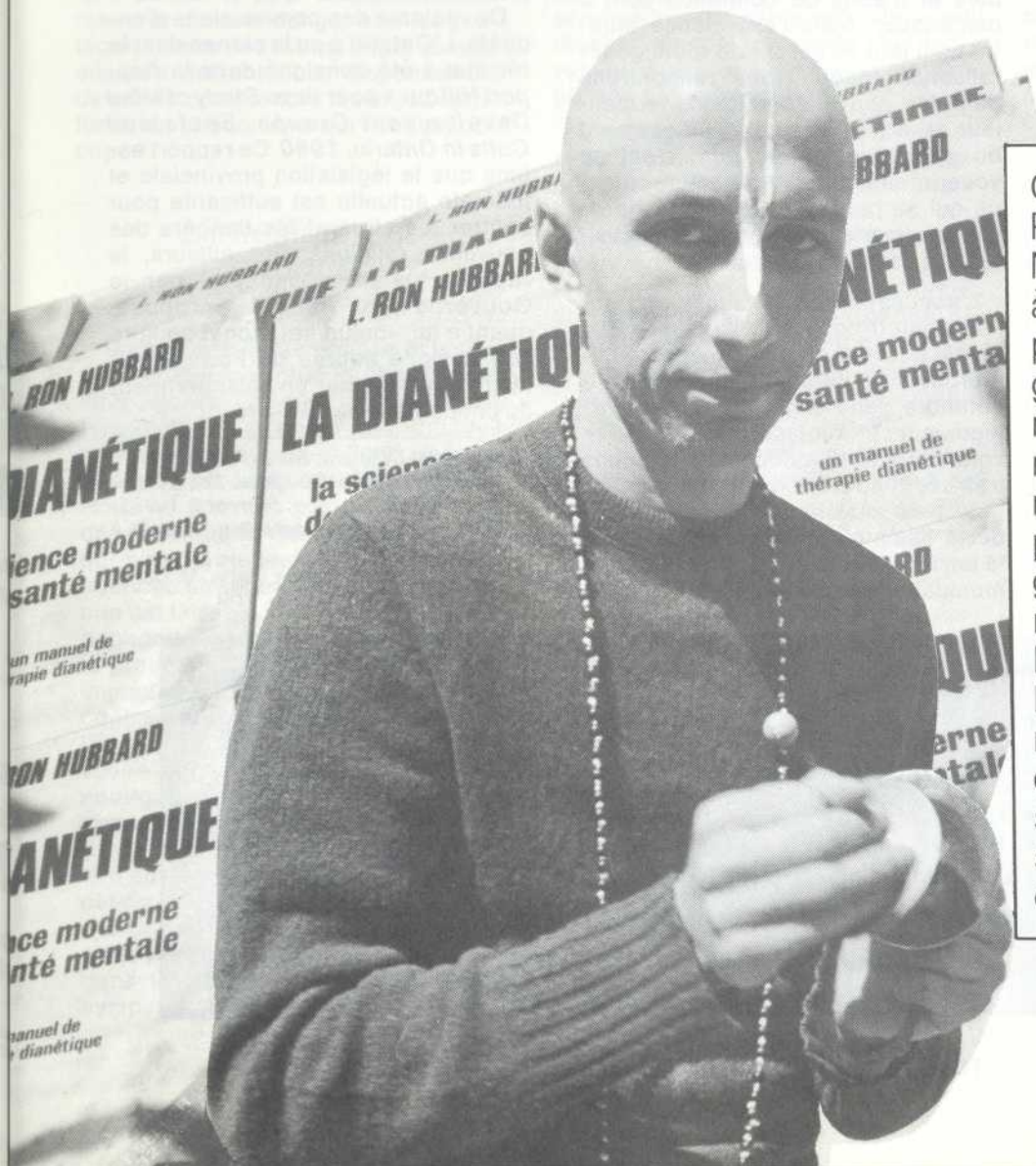
DOSSIER

LES SECTES

Se défendre ou se questionner?

LES NOUVELLES RELIGIONS

Par Richard Bergeron



Comment peut-on être Persan, se demandait Montesquieu? Comment, à Montréal, en 1985, peut-on être scientologue, mooniste ou krishna...? Or, la différence nous renvoie toujours à nous-mêmes, à notre propre mystère. L'être religieux devrait être le premier à saisir, comme de l'intérieur, ce qui habite les hommes et les femmes qui ont soif du divin et dont la recherche passionnée, fébrile, les mène sur les chemins les plus divers.

au cours des deux dernières décennies, nous avons assisté à l'émergence d'une pléthore de nouveaux groupes spirituels et religieux, qualifiés par les uns de «sectes» ou de «cultes» et par les autres de «nouvelles religions» ou de «religions du nouvel âge».

Ces nouveaux groupes se désignent eux-mêmes sous les noms les plus divers: association, ordre, église, centre, fraternité, assemblée, mouvement, temple, sanctuaire, mission, fondation, école, atelier, groupe, institut, société, académie, etc. Autant de noms qui suggèrent la complexité du phénomène et la polyvalence de ses facettes.

Nous sommes en face d'un phénomène massif et envahissant. Le *Centre d'Information sur les Nouvelles Religions*, de Montréal, a déjà identifié à ce jour pas moins de 516 nouveaux groupes spirituels, religieux ou para-religieux, ayant pignon sur rue au Québec. Ces groupes proposent des voies spirituelles et religieuses puisées à même les sources les plus variées: religions orientales, judéo-christianisme, ésotérisme, occultisme, religions archaïques, psychothérapie, science-fiction, parapsychologie, satanisme, etc.

De l'enthousiasme à la peur

Les nouvelles religions soulèvent dans la société les réactions les plus diverses qui vont de l'enthousiasme naïf à la peur malade. Chez les adeptes, on rencontre généralement un engouement peu critique. Contrôle de soi, meilleure communication, croissance spirituelle, maturité ac-

crue, santé améliorée, sentiment d'appartenance, sécurité retrouvée, attitude positive devant la vie: autant de bienfaits que les adhérents disent retirer de leur nouvelle expérience spirituelle ou religieuse.

Ces prétentions des «gens du dedans» ne réussissent guère à contrer le jugement généralement négatif porté sur les nouvelles religions par les «gens du dehors» (i.e., les ex-membres, la presse, le public en général). Les groupes sont taxés de pratiquer le contrôle mental, le viol psychique, l'exploitation financière, la coercition physique, le conditionnement psychique et mental. Les leaders sont souvent considérés comme des aventuriers spirituels, des mégalomanes ou tout simplement des truands déguisés en maîtres spirituels. Les adeptes sont généralement vus comme des gens séduits, aliénés, conditionnés, fanatisés et, en dernier ressort, «pas parlables».

Ces accusations ne sont pas sans fondement. Hélas! Trop de cas pénibles et d'abus de confiance sont à démasquer. Mais l'expérience montre qu'il faut se garder de toute généralisation induite. Nous rencontrons dans les nouvelles religions le meilleur et le pire. Regarder uniquement ou prioritairement le pire, c'est se vouer à ne jamais rien comprendre à ce qui se passe, c'est risquer de se laisser emprisonner dans la négativité d'un esprit accusateur.

L'accusation en dit aussi long sur l'accusateur que sur l'accusé. Elle révèle souvent ce que l'accusateur a à prouver de lui-même et ce qu'il a à défendre dans son style de vie. Les jugements stéréotypés que l'on porte volontiers sur les nouvelles religions trahissent souvent des peurs profondes: peur du chaos, de l'aliénation, de la désintégration personnelle, de la terreur causée par la perte de communication; peur pour soi, pour son

conjoint, pour sa famille, pour la société; peur de soi, de l'inconnu, du futur.

Se défendre

Les nouvelles religions font peur. Nombre d'entre elles sont vues comme moralement mauvaises, psychologiquement débilantes et politiquement dangereuses. Tout le monde se rappelle Jones Town ou Moïse sur la montagne de l'Éternel. De savantes études ont démontré le côté dangereux et destructeur de certaines religions nouvelles¹.

Pour se prémunir contre ce «poison social», il se crée un peu partout des organismes de prévention et des groupes de défense contre les sectes. La police est alertée et mène ses enquêtes. On exige que l'État intervienne. Une minorité de pays disposent d'une législation spécifique allant de l'institution du libéralisme en matière religieuse à la répression la plus systématique.

On réclame des commissions d'enquête. L'Ontario a eu la sienne dont le résultat a été consigné dans le *Rapport Hill* qui a pour titre: *Study of Mind Development Groups, Sects and Cults in Ontario, 1980*. Ce rapport estime que la législation provinciale et fédérale actuelle est suffisante pour contrer les abus et les dangers des nouvelles religions. Par ailleurs, le rapport Vivien, commandé par le Gouvernement français, propose, quant à lui, «qu'un haut fonctionnaire soit désigné auprès du Premier ministre pour assurer un suivi pertinent du phénomène sectaire»².

1. Arthur A. Dole and Steve K. Dubrow Eichel, Some New Religions Are Dangerous, *Cultic Studies Journal* 2 (1985) 17-30. (Voir la bibliographie annexée à cet article).
2. *Les sectes en France*. Paris, la Documentation Française, p. 109.

NOËL ARRIVE À GRANDS PAS...

Pourquoi ne pas transmettre vos vœux à travers un abonnement à Relations? Voilà une manière simple d'offrir un cadeau qui sera apprécié toute l'année. Pensez à vos ami-e-s qui vivent à l'étranger par exemple. Jusqu'au 20 décembre, vous pouvez profiter de tarifs réduits:

- Un premier abonnement-cadeau: 13 \$
- Deux abonnements-cadeaux: 25 \$

C'est notre façon d'associer nos vœux aux vôtres!
Une carte annoncera vos cadeaux à ses destinataires.

Relations, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec, H2P 2L9

Les nouvelles religions comportent, à côté de leur dimension religieuse, un aspect sociopolitique et psychosocial. Comme il revient aux autorités civiles de se préoccuper de la dimension politique, économique et légale du phénomène, aussi appartient-il aux psychologues et aux sociologues de s'intéresser à sa portée psychosociale et aux théologiens et aux religiologues d'en jauger la dimension spécifiquement religieuse. Toutes ces interventions, il va sans dire, doivent se faire dans l'absolu respect et de la liberté religieuse et des droits de la personne et du bien commun.

Les citoyens ont droit de s'organiser pour lutter contre ce qu'ils considèrent comme un péril. L'État a le devoir de se donner des instruments pour protéger les citoyens. Et il est loisible aux Églises établies de se donner des moyens pour se défendre contre les accusations dont elles sont l'objet. Toutes ces initiatives, pour ambiguës et délicates qu'elles puissent être, sont peut-être de nature à calmer la peur des gens, à les rassurer dans le danger et à les protéger contre les abus. Mais jamais elles ne doivent nous dispenser du devoir de comprendre les enjeux profonds du phénomène qui nous préoccupe.

L'intelligence critique

Dans la sécularité profane et la pluralité religieuse actuelle, l'heure est à l'intelligence critique. Le modèle interprétatif et normatif qui dirigeait nos pensées et nos actions s'est effrité et a perdu sa légitimité sociale. Nous ne sommes plus encadrés par des institutions (langue, école, etc.) qui nous protégeaient contre les influences étrangères et hostiles. Chacun est laissé à lui-même dans la cacophonie générale du discours et de la pratique. Chacun fait l'expérience immédiate du pluralisme et de la rencontre des religions, à la maison, à l'école, au travail. Chacun est convoqué à une difficile tâche herméneutique. Personne ne peut se dispenser de connaître et de comprendre le nouveau phénomène religieux et d'en dégager la portée et la signification.

L'oeuvre d'intelligence critique n'est possible que si elle s'enracine dans la sympathie religieuse, cette sympathie étant la condition préalable

à toute compréhension et à tout jugement. S'il n'y a pas de réceptivité à l'égard d'une nouvelle expérience, il ne peut y avoir ni compréhension, ni jugement, mais seulement négation de l'expérience. La sympathie religieuse suppose la renonciation à la volonté de puissance et elle implique qu'on devienne sensible à l'expérience de l'autre.

Enracinée dans la sympathie religieuse, l'intelligence critique commence par un recul en face du phénomène pour mieux en prendre la mesure. Il faut s'avancer avec prudence sur ce terrain piégé des nouvelles religions où le bon cohabite avec le mauvais, la vérité avec l'erreur, l'appât du gain avec l'amour de Dieu, la recherche d'un égo puissant avec le désir du spirituel, le culte du moi avec le service de Dieu.

L'intelligence critique prend pour acquis que rien ne ressemble plus au bien que le mal, à la vérité que l'erreur, à l'amour que la haine. Elle n'ignore pas que l'ange des ténèbres se déguise en ange des lumières. Elle sait également que ce n'est pas la fin poursuivie — si noble soit-elle — qui révèle l'intention profonde d'un individu ou d'un groupe, mais les moyens utilisés pour y parvenir.

L'intelligence critique ne se laisse pas obnubiler par les objectifs proposés par les nouvelles religions (réalisation divine, expérience de soi, maîtrise de soi, etc.); elle porte son attention sur les pratiques et les moyens mis en oeuvre: vraies/fausses représentations ou culpabilisation, information ou séduction, recrutement ou manipulation, liberté ou conditionnement, croissance ou exploitation, etc.

Ce sont les moyens utilisés qui révèlent les buts inavoués qui sont, en définitive, les seuls importants. Par exemple, certains groupes affichent un sourire mielleux et une ouverture, alors que leur intention profonde — souvent ignorée des membres eux-mêmes — est de combattre et de détruire l'Église catholique. D'autres se présentent comme des «modes de vie», des «thérapies» alors qu'ils sont de véritables religions. D'autres enfin se disent «religion» dans certaines circonstances et rejettent rapidement ce titre en d'autres occasions — selon que le dicte leur intérêt immédiat. Pas étonnant dès lors que tant de personnes se retrouvent un jour dans une nouvelle religion, à leur insu et sans l'avoir jamais vraiment décidé.

Prudente, l'intelligence critique est curieuse et assoiffée de connaître et

de comprendre. L'arbre ne lui masque jamais la forêt: elle ne s'arrête pas aux apparences et à la facilité. Elle cherche la raison d'être et la signification du phénomène dans son ensemble. Elle en scrute la portée sociale et religieuse. Elle discerne, distingue, fait la lumière, interprète et se laisse interpellé.

Une interpellation

De par leur seule présence, les nouvelles religions constituent une importante interpellation pour la société et l'Église actuelle. Cette interpellation se dit dans la critique et les accusations souvent massives qu'elles portent contre l'Église et la société. Il ne faut pas se laisser arrêter par le contenu objectif de ces accusations qui, à cause de leur excès, voire de leur grossièreté, manquent souvent la cible. L'intelligence critique s'efforce de saisir la visée ultime de ces accusations pour capter la mise en demeure et l'interpellation qu'elles contiennent.

Critique de la société actuelle, de son esprit positiviste et matérialiste, de sa tendance à objectiver l'individu et à l'aliéner, de son refus de prendre en compte la dimension intérieure de la personne. Au-delà de ces critiques, il y a un appel à la subjectivité, à l'intériorité, à la spiritualité, à la conscience. Et si les nouvelles religions étaient un miroir ou un reflet d'une société en crise?

Critique de l'Église traditionnelle, de son dogmatisme qui se méfie de l'expérience personnelle, de son sacramentalisme qui tend à épuiser la relation avec Dieu, de ses compromis avec l'esprit mondain et de ses adaptations doctrinales. Au-delà de ces critiques, il y a un appel à la sainteté de l'Église, à la pureté doctrinale, à une expérience religieuse plus intérieure, à une vie communautaire plus chaleureuse, à une sacramentalité plus diaphane, etc. Et si les nouvelles religions étaient un lieu d'où l'Esprit lance un appel aux Églises?

Plus d'une personne a été conduite au Christ et à un christianisme plus authentique par les nouvelles religions. L'Esprit ne souffle-t-il pas où il veut, n'en déplaît-il pas où il veut, n'en déplaît-il pas aux bien-pensants? ■

Pour s'y comprendre

QUELQUES JALONS

par Roland Chagnon

professeur au département de sciences religieuses de l'UQAM

De plus en plus de Québécois cherchent un Sens dans ces voies étranges, exotiques, de l'expérience mystique de type oriental. À quelle logique profonde correspondent ces nouvelles disciplines de l'âme? à quel besoin «religieux» répondent-elles?



C'est un truisme que d'affirmer que le Québec est devenu une société pluraliste, parcourue de part en part par une quantité considérable de religions, anciennes et nouvelles, de souche judéo-chrétienne, hindou-bouddhiste ou encore d'origine syncrétiste; d'idéologies séculières rivales proposant chacune leur conception de l'organisation idéale de la société: socialisme, capitalisme, social-démocratie, nationalisme, écologisme...; et enfin, de groupes thérapeutiques plus intéressés par le salut de l'individu que par la transformation de la société. Ce

qu'il y a de commun à toutes ces religions, idéologies et groupes thérapeutiques, c'est qu'ils offrent tous aux hommes et aux femmes de ce temps une interprétation globale du sens de leur existence et de leur destin. Là s'arrête la ressemblance! De là à conclure au pluralisme de la société québécoise, entendu au sens d'une ouverture positive de tous ces courants d'idées les uns aux autres et à leur interfécondation réciproque, il y a un pas qui est généralement trop vite franchi. Ce dont il faut parler, c'est d'une société plurielle où il y a, au mieux, indifférence de tous ces

courants d'idées les uns par rapport aux autres et, au pire, comme c'est souvent le cas, conflits, rivalités et luttes pour le pouvoir. Là ne s'arrêtent pas les quipropos sur ce qu'on appelle les nouvelles religions! Leur «nouveau» fait question. Dans quelle mesure sont-elles réellement nouvelles? Ne sont-elles pas plutôt des réinterprétations, des reprises ou des relances de traditions religieuses fort anciennes? Leur statut «religieux» fait aussi problème. C'est «nous» qui, tantôt, qualifions de «religions» des groupes qui refusent sciemment de l'être (comme Eckankar, La Mission

du Canada) et qui, tantôt, refusons à d'autres le statut religieux qu'ils réclament de toutes leurs forces comme dans le cas de l'Église de Scientologie. C'est «nous» aussi qui qualifions de terme vague de «sectes» un amas de groupes qui refusent généralement tout à fait d'être considérés comme tels. Le nombre de violences, tantôt épistémologiques et tantôt juridiques, qui sont faites à cet ensemble de phénomènes qu'on regroupe trop facilement sous le vocable commun de sectes est considérable. Mon but ici n'est pas de mettre définitivement un terme à toutes ces violences mais, plus prosaïquement, de poser un premier geste en ce sens en traitant de quelques aspects importants touchant au phénomène des «nouvelles religions»: leurs traits communs, leurs traits particuliers, les motivations de leurs membres, leur signification dans le contexte socioreligieux actuel au Québec.¹

Quelques airs de famille

Quelques traits communs se retrouvent dans toutes les nouvelles religions, qui leur donnent des airs de famille. Les religions d'inspiration orientale, par exemple, se reconnaissent à des traits particuliers.

Toutes les nouvelles religions d'inspiration orientale s'entendent sur le fait que *l'expérience*, et non pas la croyance, constitue l'essentiel de la vie religieuse. Ce qu'elles cherchent à communiquer avant tout, ce n'est donc pas un message, ou un corps de vérités à croire ou de doctrines à propager mais bien une expé-

rience directe et concrète du Divin au-delà de toute catégorisation et de toute conceptualisation particulières. Les nouvelles religions sont unanimes à soutenir que les grandes religions traditionnelles font obstacle à une véritable expérience du Divin. Au lieu de conduire l'homme vers Dieu, prétendent-elles, les grandes religions se sont interposées entre l'homme et Dieu coupant ainsi l'homme de tout contact avec sa source divine.

Les nouvelles religions d'inspiration orientale ne font pas appel à la foi de leurs adeptes, mais bien à leur capacité de discrimination personnelle. Elles empruntent ici le langage de la science expérimentale, celui de l'hypothèse et de la *vérification*. La validité de l'expérience spirituelle proposée par ces groupes ne repose donc pas sur une autre autorité — du moins est-ce ainsi qu'elles s'auto-interprètent — que celle d'une «science expérimentale». Le spiritualiste «scientiste» ne croit donc en rien. Il ne fait que se soumettre aux conclusions découlant de ses propres expérimentations. Les noms mêmes des nouvelles religions montrent qu'elles s'auto-interprètent comme des sciences: la Science de la Spiritualité, la Science de l'Intelligence Créatrice (Méditation Transcendantale), la Science du Voyage de l'Âme (Eckankar), la Science Moderne de la Santé Mentale (Église de Scientologie)...

Les nouvelles religions d'inspiration orientale propagent toutes un même enseignement: celui du *karma* et de la réincarnation. Insistons ici, pour éviter toute contradiction apparente, sur le fait qu'aux yeux des nouvelles religions, il ne s'agit pas d'une croyance, mais bien d'une loi scientifique en vertu de laquelle chacun est dans sa vie présente le résultat de ses actes passés et en vertu de laquelle aussi chacun récoltera dans l'avenir le fruit des actes qu'il pose actuellement. Chacun est donc seul responsable de ce qu'il est aujourd'hui comme il est seul responsable aussi de ce qu'il sera demain. À chacun selon son mérite, voilà la loi éthique fondamentale de toutes les nouvelles religions d'inspiration orientale.

On a dit, avec assez d'à-propos, à mon avis, que les nouvelles religions d'inspiration orientale étaient des «religions du soi». En effet, elles s'intéressent toutes, d'une manière ou de l'autre et sous un nom ou l'autre, à ce qui constitue l'essentiel de l'être hu-

main, essentiel par rapport auquel la personnalité empirique que nous constituons fait pâle figure. Par ailleurs, les nouvelles religions d'inspiration orientale ont tendance à voir en ce «soi», intérieur à chacun, la figure même du divin. En ce sens, elles participent à une *conception immmanentiste du Divin*.

Enfin, les nouvelles religions d'inspiration orientale proposent un ensemble de rituels communs: *initiation, méditation, témoignage*. Le disciple qui aspire à la vie spirituelle doit y être introduit par un maître au moment de l'initiation. La vie spirituelle, y enseigne-t-on aussi, ne peut se développer sans la pratique quotidienne de la méditation, véritable poumon de la vie spirituelle. Certains groupes recourent aussi au rituel du témoignage en vue de fortifier la vie spirituelle de leurs membres.

À côté de ces traits qui donnent un air de famille très particulier à toutes les nouvelles religions d'inspiration orientale existe une autre famille qui, elle aussi, se laisse reconnaître à certains traits. Cette autre famille est davantage d'inspiration judéo-chrétienne et se reconnaît ainsi: importance de l'expérience de conversion, insistance sur l'autorité exclusive de la Bible et sur son interprétation littérale, accent sur la transcendance de Dieu et importance du prosélytisme.

Ces considérations sur les airs de famille nous amènent à nous interroger sur les types de groupes religieux nouveaux existant au Québec.

Les types de groupes

Il n'est pas question ici d'ouvrir l'éventail de toutes les typologies qui ont été proposées en vue de mieux comprendre les nouvelles religions. Je me bornerai plutôt à en présenter une qui me semble éclairante, celle de James T. Richardson². Elle distingue deux sortes de groupes, ceux qui s'opposent aux valeurs dominantes de la société et ceux qui, même indirectement, viennent confirmer ces mêmes valeurs.

Les premiers groupes s'apparenteraient à ceux que Troeltsch³ qualifiait de sectes et qui se caractérisaient par l'ensemble des traits suivants: rupture radicale avec la société, vie en retrait du monde du groupe des élus, insistance sur la conversion personnelle à Dieu, attente du Royaume à venir...

1. Signalons que Roland Chagnon est auteur de deux ouvrages récents sur les nouvelles religions. *La scientologie: une nouvelle religion de la puissance*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, 240 p. et *Trois nouvelles religions de la lumière et du son*, Montréal, Éditions Paulines, 1985, 375 p.
2. James T. Richardson, «New Religions Movements in the United States: A Review», in *Social Compass*, XXX, 1, 1983, p. 85-100.
3. Ernst Troeltsch, *The Social Teaching of the Christian Churches*, 2 vol, Chicago and London: The University of Chicago Press, 1976.

Les seconds ressembleraient davantage aux groupes qu'il réunissait sous le vocable commun de «spiritualisme», ou encore, de «mysticisme», par quoi il entendait des courants d'idées — plutôt que des groupes au sens fort du terme — favorisant une quête d'union à Dieu, vécue de manière personnelle et intime. Peu de rituels communs unissaient les «spiritualistes» observés par Troeltsch, qui croyaient par-dessus tout en la force de l'Église invisible et qui se méfiaient beaucoup de l'Église visible.

C'est avec prudence qu'il faut utiliser ces catégories de Troeltsch, faites avant tout pour comprendre la diversité des groupes chrétiens durant les dix-huit premiers siècles de la vie de l'Église et qui montrent que, dans leur volonté de transiger avec le monde, les chrétiens ont adopté trois stratégies éthiques: la stratégie du compromis (type église), la stratégie de la contestation radicale (type secte) et enfin, la stratégie du repli individualiste (type mystique). Personnellement, il me semble éclairant d'interpréter comme des «sectes» la plupart des groupes d'inspiration judéo-chrétienne dont nous avons déjà dégagé plus haut les airs de famille et comme des «mystiques», les groupes d'inspiration orientale dont nous avons déjà relevé les grandes caractéristiques. Ces concepts dévoilent deux manières fondamentales d'être au monde et, à ce titre, nous renseignent sur l'éthique sociale des groupes qui se réclament d'un type ou de l'autre: contestation sectaire ou repli individualiste et indirectement attestaire des valeurs dominantes.

Motivations des membres

Comme nos recherches personnelles n'ont porté que sur les nouvelles religions d'inspiration orientale, nous nous en tiendrons à parler des motivations des membres de ces religions. Les motivations principales invoquées par les membres pour expliquer leur adhésion à leur nouvelle religion étaient, dans l'ordre, le souci de vivre une vie spirituelle plus intense, le désir de donner un sens à leur vie et enfin, la recherche d'un style de vie convenant à leurs besoins et à leurs aspirations. Quant aux motivations à demeurer dans leur groupe spirituel, on trouvait, par ordre d'importance, les raisons suivantes: l'at-

Les nouvelles religions viennent légitimer et sacraliser un mouvement de repli sur soi à la suite du dépérissement récent de toutes les idéologies collectivistes et du désenchantement face aux États-providence.

teinte de la paix intérieure, la croissance spirituelle et l'acquisition d'une attitude plus positive à l'égard de la vie.

L'analyse des motivations des membres des nouvelles religions met en valeur l'importance des préoccupations individuelles dans leur démarche spirituelle. On veut croître, atteindre la paix intérieure et trouver un sens à sa vie. Voilà ce qui amène les gens à adhérer aux nouvelles religions. On n'est pas intéressé à transformer une société malade, source de stress pour les individus. Tout ce qu'on recherche, en adhérant aux nouvelles religions, ce sont des moyens de survivre de la manière la plus épanouie possible, même au sein de l'environnement le plus hostile à la croissance de la personne. En ce sens, du moins chez les membres des nouvelles religions d'inspiration orientale, la préoccupation dominante est d'ordre individualiste. Très peu développé est chez eux le souci du développement d'une vie communautaire et, encore moins, celui d'une action en vue de transformer la société. Tout au plus ces dimensions sont-elles envisagées comme des conséquences normales du développement de la conscience individuelle des gens. On voit aussi l'affinité qui existe entre, d'une part, cette optique individualiste et, d'autre part, l'éthique individualiste des nouvelles religions, centrée sur la loi karmique de cause et d'effet.

Signification dans le Québec actuel

On ne peut comprendre le phénomène du développement des nouvelles religions au Québec depuis une

quinzaine d'années sans tenir compte de l'évolution de la société québécoise dans son ensemble au cours de cette période. Au plan culturel, cette évolution est marquée par la sécularisation, c'est-à-dire par la fin du contrôle exclusif de l'Église sur l'ensemble des institutions sociales et sur les mentalités. La fin du contrôle monopolistique de l'Église sur la société québécoise crée un vide que d'autres visions du monde, d'inspiration religieuse ou séculière, chercheront à combler. Les nouvelles religions font partie de ce processus.

D'autre part, les nouvelles religions se développent au Québec parallèlement au recul progressif des diverses promesses de salut collectif — que ce soit celles du catholicisme d'antan ou, plus récemment encore, celles des diverses formes de socialisme ou de nationalisme — qui, pour un temps, ont porté l'espérance collective de vastes portions de la population. Il reste aujourd'hui peu de gens qui croient aux lendemains qui chantent. Une certaine morosité s'est emparée des masses qui, plus que jamais, se méfient des grands visionnaires et de leurs beaux projets collectifs. Ce soupçon qui affecte toutes les promesses de bonheur collectif explique, du moins en partie, la popularité relative des groupes religieux qui s'intéressent avant tout au sort de l'individu «ici et maintenant». Les nouvelles religions viennent légitimer et sacraliser un mouvement de repli sur soi, observable non seulement au Québec, mais partout en Occident, à la suite du dépérissement récent de toutes les idéologies collectivistes et du désenchantement face aux États-providence et à leurs faux espoirs.

Selon un sondage effectué à l'été 1984 par le Centre de sondage de l'Université de Montréal, seulement 5% des Québécois avaient un jour ou l'autre été membres d'une nouvelle religion. Le même sondage révélait aussi que près de 20% des Québécois lisaient des ouvrages sur la spiritualité orientale. Le phénomène des nouvelles religions est donc, si on le considère en lui-même, un phénomène encore marginal. Mais, cette lecture peut être fautive! Il y aurait sans doute intérêt à se demander dans quelle mesure ce phénomène ne représenterait pas que la pointe d'un iceberg et dans quelle mesure, donc, il ne serait pas la manifestation actuellement visible d'une transformation culturelle latente, beaucoup plus vaste, en train de se préparer. ■

Entre l'inquisition et la naïveté

LES SECTES ET LA LOI

par Vincent Péguy



Photo: Paul Hamel

On a peur des sectes. Leur contestation du jeu social provoque et inquiète. Aussi la première réaction pousse-t-elle à imaginer les pires horreurs, à laisser courir des rumeurs de toutes sortes et à condamner sans appel ces mouvements qui remettent en question.

Disons-le d'emblée: la plupart des sectes ont des activités parfaitement légales; souvent étrangères à nos traditions, parfois surprenantes pour nos mentalités, mais non répréhensibles en elles-mêmes. Quelques sectes seulement se livrent, au nom de leur idéal, à des activités dangereuses pour l'individu et la société sous le couvert des libertés et protections

reconnues par la loi aux associations spirituelles et religieuses.

C'est à propos de ces exceptions que ces questions s'imposent. Peut-on admettre et tolérer que des personnes faibles psychologiquement soient placées dans des conditions telles que leur liberté de discernement s'en trouve sérieusement aliénée? Peut-on laisser des mouvements pseudo-religieux mener des activités industrielles florissantes dans le domaine de l'armement et s'organiser en groupes de pression internationaux, officiellement anti-communistes, mais liés en fait à des dictatures d'extrême-droite¹? Doit-on se contenter de fermer les yeux lorsque des cours ou un programme de formation entraînent les adhérents à déboursier plusieurs dizaines de milliers de dollars?

Dans les démocraties occidentales, la réponse de l'État à ce genre de problème est généralement timide. Le législateur connaît mal les sectes, il hésite à agir. Pourtant les pressions se font de plus en plus nombreuses

pour le pousser à intervenir. Des organismes de défense des droits se forment et se manifestent sur la place publique. Des familles arrachent leurs enfants aux sectes et leur font subir des séances de «déprogrammation» dont on peut craindre qu'elles ne soient aussi dangereuses que les méthodes dont on fait grief à ces groupes.

À la suite des travaux de la commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse, qui s'est déroulée en novembre 1982, divers organismes québécois ont demandé au ministre de la Justice de mettre en place un groupe d'étude qui permette de mieux saisir le phénomène des sectes et de coordonner l'action gouvernementale quand il y a lieu.

En France, le gouvernement a mandaté un parlementaire, M. Alain Vivien, pour étudier le dossier et proposer «des mesures propres à garantir la liberté d'association au sein des sectes, tout en préservant les libertés fondamentales des individus». Cette recherche vient d'être conclue par un

1. Voir *Le monde diplomatique*, page 2 et 3, février 1985.

2. Alain Vivien: *Les sectes en France. Expressions de la liberté morale ou facteurs de manipulations. Rapport au premier Ministre, La documentation française, Coll. des rapports officiels, février 1985 (date de remise).*

rapport de 150 pages², qui recommande une double ligne de conduite: d'abord, lorsque c'est nécessaire, et si complexe que cela puisse paraître, l'État ne doit pas hésiter à réprimer les actions illégales des sectes; mais il se doit aussi d'intervenir, aux côtés d'autres institutions, pour prévenir, assister et protéger les citoyens.

Une intervention nécessaire

Ce sera le jeu des sectes, si elles sont poursuivies pour activités illégales, de proclamer à qui veut bien les entendre qu'elles sont martyrisées pour leurs idées, que la liberté de religion et le droit d'association sont battus en brèche, qu'on n'est pas loin de se retrouver au temps de l'Inquisition. «Nous nous appuyons sur le consentement de nos adeptes, affirmeront-elles; la manipulation est pratiquement impossible à démontrer et, au demeurant, nos méthodes ne diffèrent guère de celles qu'on pouvait observer dans les Églises traditionnelles, il n'y a pas si longtemps.»

L'État a le devoir de rappeler que, si la liberté de religion permet d'adhérer à n'importe quelle croyance, elle n'autorise pas à faire n'importe quoi. S'il faut poursuivre certaines sectes en justice, c'est à cause des actes répréhensibles qu'elles peuvent commettre. Devant la loi, elles sont sur le même pied que tout autre regroupement ou individu.

S'il est effectivement difficile de tirer une frontière entre persuasion et manipulation, c'est le devoir de l'État «de garantir à chaque individu, dès l'enfance, la possibilité de ses propres choix, (ce qui) n'est possible que dans le cadre institutionnel de la démocratie, c'est-à-dire dans le respect des lois qui régissent la société civile — non en tant que société ni pour elle-même — mais comme lieu de rencontre des expériences et convictions individuelles. Toute transgression aux lois civiles est au premier chef attentatoire aux libertés de chacun» (Rapport Vivien, p. 119).

Des lois existent...

Il n'est pas nécessaire d'élaborer des législations spéciales pour con-

trer les activités illégales de certaines sectes. Pour la France, le Rapport Vivien est formel; au Québec, les intervenants s'accordent à dire que l'arsenal juridique en place est suffisant. Sans être exhaustif, voici les principales législations auxquelles il est possible de recourir.

D'abord, au niveau du droit pénal, rappelons surtout les lois qui condamnent l'atteinte à la liberté personnelle, les mauvais traitements ou l'abus de biens: séquestration, détournement de mineur, violence avec voies de faits, fausse représentation, escroquerie... Les lois fiscales peuvent aussi entraîner des poursuites au criminel, comme les tribunaux américains l'ont rappelé récemment au Révérend Moon en lui imposant un séjour de quelques mois dans un pénitencier fédéral.

Dans un autre domaine du droit, il existe diverses réglementations administratives qui doivent s'appliquer aux sectes. Par exemple, les textes qui régissent la sollicitation sur la voie publique, la législation des changes, les lois sur les conditions de travail et le salaire minimum, le code des professions et en particulier du contrôle de l'exercice de la médecine. Il y a aussi les règlements qui permettent à l'État de surveiller les établissements privés d'enseignement: on pourra interdire à une secte d'ouvrir sa propre école si le projet d'enseignement ou les conditions de vie ne répondent pas aux normes du ministère de l'Éducation.

...mais leur application est difficile

Le Rapport Vivien permet de bien cerner les difficultés d'application de la législation existante. Que ce soit en France ou au Québec, quelques poursuites sont intentées; mais souvent les méfaits de certaines sectes demeurent impunis. Pourquoi?

Première raison: les autorités chargées d'intenter les poursuites n'auront pas été informées. En effet, les victimes osent rarement porter plainte et ne savent même pas à qui s'adresser. Parce qu'elles ont eu affaire à un groupe religieux, elles s'imaginent qu'il n'y a pas de recours possible; ce qu'elles savent, par con-

tre, et de nombreux témoignages le confirment, c'est qu'après avoir porté plainte elles risquent d'être l'objet de pressions, de harcèlement, voire de chantage de la part de la secte qu'elles viennent de quitter.

Un autre obstacle vient du fait que, même informées, les autorités de l'État hésitent à agir. Elles craignent de se voir accusées de persécution religieuse, et c'est effectivement la carte que jouent ces sectes. L'État n'ose pas rappeler avec fermeté les principes qui fondent son action. Ces hésitations sont encore renforcées du fait que, face à une délinquance qui s'exerce dans des secteurs multiples, les différentes branches de l'administration sont isolées et ne s'informent pas mutuellement des politiques qu'elles appliquent.

Enfin, même lorsque l'État se décide à intervenir — et c'est particulièrement le cas dans le domaine des infractions financières —, il se bute aux ramifications internationales de certaines sectes: pour échapper aux poursuites, celles-ci vont tout bonnement s'éclipser puis renaître sous un autre nom ou se reconstituer dans un autre pays.

Pour remédier à ces carences, le Rapport Vivien formule deux propositions réalistes et dont on pourrait s'inspirer ici. Il suggère de créer une structure interministérielle chargée «d'animer le suivi des affaires sectaires, de coordonner l'action gouvernementale dans le domaine des sectes». Ce service de coordination offrirait un support technique aux différents départements ministériels et pourrait susciter des actions concertées. De même, face à la mouvance des sectes, il souhaite un renforcement de la coordination internationale, notamment en aidant les associations qui existent dans les différents pays à se doter d'un secrétariat international.

Quelle que soit la qualité du système judiciaire, il n'arrivera jamais à protéger parfaitement les citoyens. Il n'est pas non plus souhaitable de multiplier les interventions administratives dans les groupes religieux. D'ailleurs, les poursuites judiciaires n'aident pas à panser les plaies et, pour les personnes qui se sont fait prendre au piège, elles arrivent trop tard. C'est pourquoi l'État se doit d'intervenir aux côtés d'autres organismes pour prévenir l'action illégale de certaines sectes, assister les victimes et leurs familles et surtout porter

une attention toute particulière à la protection des enfants.

Prévenir

Le Rapport Vivien émet une série de recommandations qui semblent

bien correspondre aux attentes formulées par les intervenants qui ont affaire aux sectes au Québec. La méthode la plus efficace de prévention est sans doute l'information. Alain Vivien souhaite que les pouvoirs publics s'assurent le concours d'organismes privés ou publics, tels les associations de défense des familles ou

les chercheurs universitaires, afin de mieux analyser le phénomène. L'information ainsi recueillie serait ensuite diffusée auprès des éducateurs, des travailleurs sociaux, et plus généralement dans le milieu associatif. Il estime aussi important qu'une information objective et complète, dépassant l'aspect sensation-

EN APPOINT

dans la brève bibliographie qui suit, on privilégie des ouvrages d'auteurs québécois, de nouvelles parutions parmi les plus intéressantes et des sources accessibles, faciles à lire, en excluant les livres ou articles qui traitent plus spécifiquement des aspects économiques, sociologiques, légaux, politiques ou psychologiques du phénomène des nouvelles religions.

- BERGERON, R., *Le cortège des fous de Dieu. Un chrétien scrute les nouvelles religions*, Montréal/Paris, Éditions Paulines/Apostolat des Éditions, 1982.

Vision d'ensemble, analyse pertinente, réflexion systématique rattachée à la situation du Québec actuel. Un apport considérable de ce livre: la proposition d'une typologie, sorte de cadre général permettant de situer les mouvements religieux et spirituels québécois. À signaler aussi les jalons pour une interprétation chrétienne des nouvelles religions et l'invitation qui est faite de se laisser interpellé par celles-ci.

- BERGERON, R., «Pour une interprétation théologique des nouvelles religions», *Revue Concilium* 181, p. 137-146.
- Chagnon, R., «Jeunesse américaine et nouvelles religions», *Médium* (no 22, été 1984) p. 25-28.
- JAMES, M.-F., *Les précurseurs de l'Ère du Verseau*, Montréal/Paris, Éditions Paulines/Médiaspaul 1985.

On y trouve notamment des profils bio-bibliographiques de personnalités dont l'œuvre et l'action ont été déterminantes dans la résurgence et le développement de l'ésotérisme et de l'occultisme à l'époque contemporaine.

- VERNETTE, J., *Sectes et réveil religieux. Quand l'Occident s'éveille...*, Mulhouse, Éditions Salvator 1976.

Une étude d'ensemble du phénomène des «sectes». Ouvrage qui se présente avec une visée pastorale et pratique.

- VERNETTE, J., «Les sectes», revue *Fêtes et Saisons* (fév. 1975, no 292) p. 1-35.

- VERNETTE, J., «Sectes, la nouvelle vague», revue *Fêtes et Saisons* (1976, no 305) 34 p.

- Les cahiers du CRSR (1980, vol. 3). Publié chez Belarmin.

Voir l'article d'Éric Foucart: «La vision des sectes au Québec: mécanismes et résultats», p. 117-128.

- CHAGNON, R., *La Scientologie: une nouvelle religion de la puissance*. (Cahiers du Québec, Coll. Sociologie), Montréal, Hurtubise HMH 1985.

- CHAGNON, R., *Trois nouvelles religions de la lumière et du son*, Montréal, Éditions Paulines 1985.

On y trouve d'importants développements sur la Mission de la lumière divine et sur le mouvement Echankar.

- BOUTIN, M., «La Bible et les extra-terrestres. Les croyances des Raëliens», *Revue Médium* (automne 1983, no 20), p. 14-19.
- Rapport HILL, *Study of Mind Development Groups. Sects and Cults in Ontario*, 1980. A Report of the Ontario Government.

- Rapport VIVIEN, *Les sectes en France*, Paris, La Documentation Française 1985.

- À signaler: les cassettes et les vidéo-cassettes produites par le Centre d'Information sur les Nouvelles Religions sur différents thèmes comme la réincarnation, Satan, le syncrétisme et l'astrologie.

Pour un complément bibliographique:

- FOUCART, E., *Sectes et mouvements religieux marginaux de l'Occident contemporain. Répertoire bibliographique*, Québec, Groupe de recherche en sciences de la religion de l'Université Laval 1982.
- BLOOD, L.O., *Comprehensive Bibliography on the Cult Phenomenon*, Weston MA, The American Family Foundation 1984.

Yvon Lepage

directeur du CINR

nel ou le scoop journalistique, soit fournie au grand public. On pense tout de suite à ce que peut offrir la télévision et il pourrait être utile, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne fédérale, que les réseaux nationaux de télévision préparent des émissions spéciales.

Le Rapport rejoint les souhaits plusieurs fois manifestés par des intervenants québécois quand il insiste sur l'importance d'une information sur les sectes à l'école. L'idéal serait «que l'enfant ou l'adolescent puissent non seulement se faire une idée personnelle des choix qu'ils feront ou confirmeront, mais surtout disposent d'instruments moraux et spirituels qui leur permettent ces choix, avec les meilleures garanties de leur libre examen et de leur propre autonomie intellectuelle».

Assister

Le rôle de l'État ne doit pas s'arrêter à la prévention. Comment assister les victimes d'une secte qui désirent en sortir, ou les familles qui vont se trouver déchirées par le départ brutal et inexplicable d'un de leurs membres? C'est d'abord ce genre de problèmes qui a servi de point de départ au Rapport Vivien, notamment les affaires d'enlèvement d'enfants majeurs par leurs familles. Le rôle de l'État est ici particulièrement délicat, car il ne lui incombe pas d'intervenir dans les choix d'une personne, ni de trancher dans le combat qui oppose la secte à la famille. Tout au plus, peut-il apporter un soutien aux familles, en favorisant l'intervention d'un médiateur entre elles et la secte. Il peut aussi veiller à ce que le choix de l'adepte se fasse en toute liberté.

Le Rapport suggère la création, dans chaque région, d'un organisme associatif, composé de personnalités indépendantes, dont le but serait d'offrir une médiation entre la secte et la famille et de renouer le dialogue. En outre, en cas d'échec de la médiation, Alain Vivien désirerait qu'un juge puisse prononcer une mise en tutelle provisoire de l'adepte, «si une atteinte manifeste a été portée à son intégrité physique ou psychique». Concrètement, l'adepte pourrait être tenu de quitter temporairement la

secte pour quelques semaines, durant lesquelles, assuré de ne pas être contraint à subir des techniques dites de déprogrammation, il aurait à confirmer ou infirmer son choix, sans pression ni de la famille, ni de la secte.

Notons que la deuxième partie de la proposition, si elle est compréhensible, soulève de nombreuses objections de principe, en raison des risques qu'elle fait peser sur la liberté des personnes. On imagine qu'il sera extrêmement difficile de déterminer en quoi consiste une «atteinte manifeste à l'intégrité physique ou psychique». Les intervenants québécois sont unanimes pour en rejeter le principe, et en France, il y a relativement peu de chances pour qu'elle fasse l'objet d'un projet de loi.

Contesté sur l'idée d'une tutelle, le Rapport fait l'unanimité avec une série de propositions visant à aider concrètement l'adepte de la secte. Au cas où celui-ci aurait quitté son pays et désirerait y rentrer, le Rapport souhaite que les consulats lui prêtent assistance et facilitent son retour. De même, lorsqu'une personne quitte une secte et se trouve profondément désemparée, sans ressources et aux prises avec des difficultés psychologiques³, il reviendrait au comité de médiation de favoriser sa réinsertion, en lui fournissant un lieu d'accueil et un revenu. L'État serait chargé de financer cette mesure.

Protéger

À tous les niveaux de son intervention, l'État doit se montrer particulièrement attentif à l'être le plus vulnérable, l'enfant. C'est lui qui peut être le plus facilement victime du fanatisme de certaines sectes, c'est lui qui risque surtout de se trouver embrigadé malgré lui dans un mouvement qu'il n'a jamais eu la possibilité de choisir. Qu'on songe au cas des enfants nés dans certaines sectes et qui y passent les premières années de leur vie — élevés à la garderie, à l'école, dans le mouvement de jeunesse de la secte — sans jamais rien voir d'autre. De même se pose le problème des enfants enlevés par un des deux conjoints, lorsque celui-ci intègre ou quitte une secte.

C'est pourquoi Alain Vivien propose que les droits de l'enfant soient proclamés solennellement. Il faut réaffirmer que «celui-ci n'est pas la propriété absolue de ses parents, même s'il vit dans leur dépendance immédiate et même si l'éducation familiale est un droit et une responsabilité des parents». Il faut rappeler son droit à recevoir son éducation dans une école qui respecte un minimum de pluralisme, même si elle est idéologiquement ou spirituellement orientée. La société, représentée par l'État, assume une part de responsabilité dans l'éducation des enfants et ne doit pas faillir à sa tâche.

Au Québec

La publication du Rapport Vivien a suscité un certain intérêt parmi les intervenants québécois. Il recoupe une partie de leurs préoccupations et rejoint certaines de leurs propositions. Le ministère de la Justice étudie présentement le projet d'un comité d'étude. De leur côté, les intervenants commencent à se rencontrer pour coordonner leur action. Tout le monde est d'accord sur la nécessité absolue d'une étude, en raison du peu d'informations dont nous disposons sur la situation des sectes au Québec.

Parallèlement, plusieurs intervenants ont exprimé le souhait que les Églises traditionnelles, ces «sectes qui ont réussi», ne restent pas indifférentes au problème. Qu'elles se montrent sympathiques à toute recherche spirituelle authentique; mais qu'elles n'hésitent pas à dénoncer les actes délictueux. Un peu comme les associations médicales dénoncent les charlatans, les Églises se doivent de prendre position, en se rappelant encore une fois qu'il ne s'agit pas d'attaquer l'idéologie, mais les actes répréhensibles. Cette attitude les obligerait à examiner s'il ne reste pas parfois en leur propre sein quelque comportement qui porte atteinte aux droits de la personne. ■

3. Voir à ce sujet les témoignages publiés par le «PLUS» de *La Presse* du samedi 13 juillet 1985.

dépêches

La Conférence des Églises des Caraïbes (CCC) vient de lancer une publication montrant la face sordide du tourisme, cette industrie qui soutient l'expansion économique de beaucoup des îles du Golfe. Le texte se veut nuancé, puisque cette réalité économique est incontournable. Mais, s'appuyant sur de nombreux exemples tirés d'autres pays du tiers monde, Thaïlande, Sénégal, Kenya et Philippines, on signale le danger que représente la prostitution à grande échelle, y compris des enfants, dans les pays qui vivent du tourisme. On dénonce aussi le risque d'aliénation que représente la superposition du mode de vie artificiel, extravagant des touristes par rapport au contexte de vie pauvre et aux valeurs culturelles locales. (Inter Press Service)

Dans la prison de Pollsmoors ou en liberté, Nelson Mandela demeure un des problèmes politiques les plus épineux que confronte Prétoria. Le *Financial Mail*, hebdomadaire reflétant le point de vue des milieux d'affaires, suggérerait au gouvernement d'exiler le leader de l'ANC. D'une part, la mort en prison de Mandela enflammerait tout le pays, d'autre part, sa remise en liberté galvaniserait les efforts de l'opposition populaire. Aussi, le plus sérieusement du monde, l'éditorial concluait que dans le cas de Nelson Mandela, l'argument de force majeure devait être retenu pour justifier sa remise en liberté... et son expulsion *manu militari* en Zambie! (Afrique Informations: CIDMAA, 3738, St-Dominique, Montréal, H2X 2X9, tél.: 288-3412).

Le conflit s'aggrave entre le pouvoir et les Églises au Burundi. Le comité des instituts missionnaires dénonce le caractère totalitaire du régime de Bagaza, dont le parti unique, Uprona, exerce une mainmise totale sur tous les citoyens et considère les Églises comme des facteurs de consécration, des témoins gênants de l'injustice et des défenseurs dangereux des droits des pauvres. Depuis 1979, plus de 180 agents pastoraux ont été expulsés du pays ou n'ont plus obtenu la promulgation de leur visa de séjour. Le président Bagaza déclarait à un journaliste allemand, il y a un an: «Nous avons réduit l'influence de l'Église catholique et nous la réduirons encore plus, bien que les mesures que nous avons prises soient plutôt mal comprises, surtout en Europe» (Bulletin d'information africaine).

Les statistiques n'offrent qu'un pâle reflet de la réalité. Imaginons la richesse dissimulée sous les données présentées par Fatima Houda-Pépin, lors du colloque socioéconomique sur les femmes musulmanes. En 1981, 100 000 du milliard de musulman-e-s du monde vivent dans notre pays. Au Canada, plus de 26% des hommes musulmans, et 12% des femmes, ont un diplôme universitaire (comparativement à 13,5% et 8% pour les autres immigrant-e-s). C'est en Asie que l'on retrouve la plus forte concentration de musulmans. Les pays pétroliers du Golfe ne représentent qu'un nombre négligeable de musulmans. La majorité des musulman-e-s doivent affronter les difficultés du sous-développement. Au Canada, nos préjugés, identifiant trop souvent musulmans et terroristes, leur rendent la vie parfois difficile... Pour plus d'information: Centre maghrébin de recherche et d'information, C.P. 451, succ. Côte St-Luc, Montréal, H4V 2Z1.

Le secrétaire-général de la Conférence de toutes les Églises d'Afrique (AACC), le révérend Maxime Rafransoa, a rappelé la nécessité de l'autonomie financière (*self-reliance*) pour les Églises africaines si elles veulent éviter le sort de l'Unesco. Sur la scène internationale, nations et organisations veillent d'abord à leurs intérêts et l'aide non-liée est extrêmement rare. Certains partenaires oecuméniques n'évitent pas le chantage, ajoute-t-il, et nous accusent d'appuyer la violence, spécialement en Afrique du Sud. Les pays du tiers monde, surtout en Afrique, sont vulnérables devant ce chantage. (Inter Press Service)

Le Vicariat de la Solidarité, fondé par le Cardinal Raoul Silva Henriquez, archevêque de Santiago, pour la défense des droits humains au Chili, fête son dixième anniversaire. Mgr Tapia Hower a souligné à cette occasion la pénible situation à laquelle fait encore face le pays et qui justifie toujours la présence et la tâche de cette organisation. (IPS)

L'Église catholique en Afrique du Sud a retiré les aumôniers à plein temps qui étaient en service dans les Forces de défense sud-africaines (SADF). Ce geste avait antérieurement été posé aussi par l'Église anglicane. Cette décision se fonde sur le fait que les Forces de défense (SADF) exercent une répression inqualifiable dans les quartiers noirs. Si l'Église restait associée à cet appareil raciste et brutal, elle perdrait tout crédit vis-à-vis la population noire qui constitue 80% des fidèles catholiques. (IPS)

Réflexions autour du Synode

VINGT ANS DEPUIS VATICAN II

par Julien Harvey



Photo: Paul Hamel

Nos ancêtres préchrétiens et non chrétiens pensaient que le temps tourne en rond. Il y a un siècle, Nietzsche est venu redonner de l'actualité à ce vieux mythe. Il demeure vivant au fond du cœur de chacun de nous. Gilles Vigneault chante encore «Le temps est rond, je tourne autour...». Et pourtant c'est une idée très dangereuse. Quand Nietzsche l'a redécouverte, il en a immédiatement conclu à l'«innocence du devenir». Le peuple de la Bible a dès le départ compris au contraire que dans un monde créé par un Dieu ami de l'homme et de sa liberté, dans un monde voulu comme un projet, il fallait que le temps soit linéaire et orienté. Une trajectoire de flèche, pas un cercle. On n'a par conséquent conservé du temps cyclique que ce qui correspond à la mécanique céleste, le retour du sabbat chaque semaine, le retour annuel de quelques grandes fêtes et du jubilé. À tel point que le mot anniversaire n'existe même pas dans la Bible.

Cette réflexion est utile avant toute réflexion sur un événement chrétien qui se rattache à un anniversaire. Surtout quand il s'agit d'un synode occasionné par le 20^e anniversaire d'un concile! Le danger est grand de réagir comme si

chaque automne depuis 1965 nous ramenait au moment de la fin du concile, ou plus encore comme si le 20^e anniversaire nous recommandait de recommencer à neuf en effaçant le chemin parcouru depuis l'événement initial. Vatican II s'adressait, au nom du Christ toujours agissant dans l'histoire, à un monde qui a profondément changé; il s'adressait aussi à l'Eglise, qui elle aussi a profondément changé. Cela fait que le concile est toujours une lumière sur la route, un point de repère, mais qui se situe de plus en plus loin derrière nous et dont l'accueil ne peut plus se faire comme il y a 20 ans.

Le monde depuis 20 ans

Le monde que Vatican II se donnait comme partenaire était encore perçu comme un monde donné, réel avant

nous, en grande partie immuable. À la suite de Joao Libanio¹, je l'appelle un monde OBJECTIF. Dans ce monde, les valeurs faisaient encore partie d'une structure et elles étaient là avant nous. Le souci dominant dans la culture était de transmettre un art de vivre et une échelle de valeurs. La formation des plus jeunes était surtout la transmission d'un idéal à reproduire.

Dans ce monde, il était normal que l'Église soit soucieuse de la pureté de la doctrine et de son autorité. Normal aussi que ses ministères soient d'abord compris comme consécration à Dieu, que sa catéchèse ait insisté sur la conversion des jeunes chrétiens non seulement à un message adressé par le Christ mais à un modèle élaboré de vie et de société, que la morale ait été centrée sur l'obéissance, que la loi naturelle ait occupé une place essentielle dans cette morale, que la place de chacun et chacune dans l'Église ait été déterminée par la hiérarchie.

Ce monde objectif était en fait très contesté, en Occident, au temps du concile. Depuis l'Âge des lumières, depuis le début du 19^e siècle surtout. Mais l'Église n'avait pas encore accepté cette remise en question, surtout après le durcissement de l'époque du Modernisme et du Syllabus (1864); ces penseurs occupaient la position d'«adversaires» au bas des pages de manuels. Dans la réalité de la vie quotidienne, des écoles, des médias, de l'économie et de la politique, ce monde était largement passé. Je tiens cependant à dire que je ne veux pas juger négativement cette vision du monde: j'y ai pour ma part vécu heureux et je n'ai aucun goût de la condamner.

Le concile, situé dans ce monde objectif, en a en fait marqué la fin. Dès le lendemain du concile, dans le monde proche de l'Église, on voit se développer un schéma mental très différent du précédent, un univers SUBJECTIF. Ce qui est intéressant ou utile pour moi devient le plus important. Les valeurs n'existent vraiment que si je les choisis ou, à la limite, si je les crée en les désirant. Le souci culturel dominant devient mon épanouissement, l'adaptation de mon entourage à moi. La formation des jeunes cherche dorénavant à les personnaliser. La dimension héroïque des arts s'efface, pour être remplacée par un réalisme axé sur la modestie de la condition humaine.

Dans ce monde, il est normal que l'Église modernisée par l'aggiornamento devienne pluraliste, personnalisée et personnalisante, soucieuse en premier lieu de l'accord liberté-foi. Ses ministères se centrent sur le témoignage personnel et sur la relation d'aide à la personne. La catéchèse veut aider les jeunes chrétiens à découvrir, à la lumière de l'Évangile et à la suite du Christ devenu ami plus que maître, un comportement personnel épanouissant. Le mot-clé de la morale devient l'authenticité. La relation aux autres en Église devient plus revendicatrice et le dialogue devient un mot essentiel. Si dans le monde objectif de l'avant-concile on aidait les pauvres, on le faisait avec une certaine distance et un fatalisme certain; dorénavant, on le fait avec plus de cordialité et d'affection.

Nous avons bien connu ce monde. C'est celui de l'État-providence, de la société compatissante et de ses techniques: psychologie, dynamique des groupes, analyse transactionnelle, yoga et zen. C'est aussi le monde de l'aventure hippie, des journées de mai, des révoltes sur les campus, de la contre-culture, de la révolution sexuelle. Je rappelle qu'il ne faut pas trop vite condamner ce monde,

dont beaucoup prétendent avoir souffert alors qu'ils en ont plutôt profité. Ce qui est plus important, c'est de constater qu'il est largement passé.

Nouveau virage en cours

Depuis environ cinq ans pour l'ensemble de l'Occident, depuis un an environ au Canada, nous sommes entrés sans heurts dans un nouvel univers où le schéma mental dominant est le schéma LIBÉRAL.

Ce qui le caractérise est d'abord le retour d'une confiance aux lois de la nature brute, aux lois de la jungle, surtout au libre exercice de la force, de la compétition, de la survie du plus fort. Au niveau des gouvernements, ce retour se présente en Europe et en Amérique comme conservateur (Thatcher, Reagan, Mulroney, etc.), tout en étant d'idéologie entièrement libérale (même s'il aime se qualifier de «néo-libéral»). Nous assistons à la faillite de l'État-providence, au recul de l'intervention gouvernementale dans l'économie, à la contestation de tous les programmes de redistribution sociale des richesses, à la déréglementation et au retour des lois du marché laissées à elles-mêmes, à une nouvelle confiance entière dans l'entreprise privée, à la mondialisation de l'industrie et au durcissement de la loi. Chez-nous, le rapport tout récent de la Commission Macdonald, qui se veut le canevas du Canada du 21^{ème} siècle, vient appuyer tout cela. On comprend mieux maintenant que le mémoire des Évêques canadiens à cette commission ait créé tant d'émoi l'an dernier!

Il serait facile de démontrer que ce virage majeur dans notre système économique est déjà à modifier profondément les relations humaines autour de nous, déjà aussi à modifier notre cœur. Pendant 40 ans, depuis la fin de la dernière guerre, la charité et la fraternité humaines ont fait partie de notre système économique. Nous avons fait des plus faibles des agents de l'activité économique en partageant avec eux notre revenu. Depuis quelques années, cela ne va plus. Les pauvres ne sont plus populaires. Seuls les plus forts feront désormais la loi.

Il est déjà visible que bon nombre de chrétiens sont entrés tout naturellement dans ce virage. Ils cherchent une Église des élites, des plus forts. Ils pratiquent un nouvel individualisme, sous prétexte d'aider les plus faibles à se reprendre en les privant d'aide. Ils se réjouissent à la perspective de voir leurs impôts diminuer, à la suite du remplacement de l'aide de l'État par le bénévolat de quelques-uns. Ils cherchent une morale de l'ordre, avec retour des primes et sanctions.

Heureusement, par ailleurs, une partie de l'Église a senti le changement dès ses débuts. De traditionnelle et de modernisée, cette partie de l'Église est devenue COMMUNAUTAIRE et prophétique. Prophétique en devenant sacrement de la présence de Dieu dans l'histoire, en devenant d'abord soucieuse de l'accord foi-justice, de la promotion des droits de la personne, de l'organisation d'une fraternité efficace. Les ministères sont désormais perçus comme centrés sur le service, le don libre de soi et la solidarité avec les plus faibles. La catéchèse veut conscientiser, préparer l'humanisation et la conversion des structures. La morale est de plus en plus centrée sur la justice. Les relations humaines dans l'Église reconnaissent de plus en plus la réalité des conflits d'intérêt et le besoin de

1. J.B. Libanio, S.J. — *Formacion de la conciencia critica*, 3 vol., Bogota, CLAR, 1984. Je remercie S. Suzanne Bolduc, FSP, qui me l'a fait connaître.

réconciliation difficile, au-delà des consolations trop superficielles. La relation aux pauvres est devenue solidarité avec eux et souci efficace de promotion.

Dans plusieurs pays nous avons vu se développer une théologie et une spiritualité adaptées à cette nouvelle époque (théologie de la libération en Amérique latine, théologie politique en Europe centrale). On peut y décèler tous les défauts qu'on voudra, mais il faut y reconnaître le sérieux et la qualité des meilleures époques de l'Église. Chez nous, stimulés par des groupes et des mouvements malheureusement trop peu nombreux, ce sont en particulier les évêques qui ont rendu visible cette nouvelle mutation dans la vie de l'Église, par leurs interventions et leurs lettres.

L'Église d'ici depuis 20 ans

Il nous est facile de voir aujourd'hui que le concile (1962-1965) s'est déroulé pendant une période qui nous paraît aujourd'hui relativement paisible parce que nous n'y retrouvons pas les tensions de notre actualité. Nous pouvons mieux voir que ses 16 documents ne seraient pas les mêmes s'ils s'étaient adressés à un monde qui abandonne l'économie sociale de Keynes, qui continue son escalade de l'armement nucléaire, qui multiplie les conflits locaux en Amérique centrale, au Proche-Orient et ailleurs, qui a mondialisé son commerce et son industrie, ses communications et sa technologie, qui réalise qu'il est à s'empoisonner avec ses déchets chimiques, qui envisage à assez court terme une *engineering* génétique qui modifiera de façon dangereusement imprévue la réalité humaine.

C'est dans cette période turbulente et exaltante à la fois que nous avons commencé à mettre en place, à «recevoir» le concile. Nous avons commencé chez-nous, au Québec et un peu partout au Canada, par la liturgie et la catéchèse. C'étaient des domaines où nous étions plus sensibilisés, où nous avons même pris de l'avance, en catéchèse. Cela nous a mis à la fine pointe du progrès pendant quelques années, mais cela fait aussi que nous sommes maintenant en retard! Notre liturgie et notre catéchèse ont assimilé tous les traits de la période subjective, avec avantage du côté de l'allègement de l'exigence morale, du renouveau de l'espérance — et même de ce que Bonhoeffer appelait la «grâce à bon marché» —, du renouveau aussi de la prière. Mais la dimension communautaire, sociale, de la catéchèse et de la liturgie laissent sérieusement à désirer. Après avoir vécu l'eucharistie et la communion dans la crainte et le tremblement, avant le concile, après les avoir vécues dans la consolation et la jubilation par la suite, nous avons à les vivre dans le souci et la responsabilité. Nous avons admis le cheminement, de la foi comme de la vie morale; mais nous n'avons pas d'institution qui aident ceux et celles qui cheminent. Ceux et celles qui désirent toujours appartenir à l'Église mais ne sont pas encore capables d'accueillir tout le contenu de la foi, de la morale et de la discipline ecclésiale, forment toujours et de plus en plus la très nombreuse catégorie de ceux que nous appelons les «distants». Une grande partie des jeunes sont dans cette situation, qui est pénible pour eux, et qui affaiblit aussi le témoignage de l'Église, réduit sa force d'intervention sociale et paralyse son évolution dans le temps présent.

Après la liturgie et la catéchèse, nous nous sommes mis, au Québec, à la troisième phase de notre aggiornamento, le renouveau communautaire, celui des structures internes et des ministères. Le point de repère commode pour le commencement de cette phase est le *Rapport Dumont* en 1972. L'enquête de cette commission sur la crise de l'Action Catholique et la place des laïcs dans l'Église se place en plein âge d'or de la période subjective. Elle reconnaît que nos structures de coresponsabilité et de collégialité existent au sommet et fonctionnent bien (l'Association des Évêques du Québec date de longtemps avant le concile!), mais que cette coresponsabilité ne se prolonge guère dans la coresponsabilité des prêtres dans un diocèse et qu'elle ne se prolonge pas du tout, à de rares exceptions près, dans la coresponsabilité laïque dans la paroisse. À tel point qu'une crise majeure se produisit dans le comité théologique, dont la direction voulait désavouer entièrement la paroisse au profit des communautés de base.

Dix ans plus tard, nous ne sommes guère plus avancés. Les Conseils de pastorale paroissiale (CPP) sont installés un peu partout. Ici et là, ils fonctionnent très bien. Mais en général, nous sommes encore bien cléricaux! Au point que plusieurs recherches récentes font de ce problème la question centrale. Les regroupements féministes chrétiens sont venus accentuer la conscientisation à ce propos. Le prochain synode, sur les laïcs dans l'Église, sera sans doute l'occasion d'une nouvelle prise de conscience de la résistance trop forte au partage des responsabilités, du peu de souci des charismes des laïcs, du peu de formation que leur offre l'Église en vue de rendre possible et de rendre évangélique leur coresponsabilité. Espérons que nous pourrions arriver à une Église témoignante de façon équilibrée, au lieu d'une Église d'intellectuels masculins juxtaposée à une Église populaire. C'est sans doute là la condition essentielle à un renouveau des ministères; en particulier la question des ministères féminins présuppose un réajustement de la coresponsabilité féminine dans l'Église.

Le défi présent

Ceci étant dit et même si nous devons reconnaître que nous avons bloqué au niveau de la réception du concile dans les structures internes de notre Église, je crois que nous ferions une erreur en concentrant notre intérêt pour le synode sur les problèmes intérieurs à l'Église, quelques graves qu'ils puissent être. Le défi présent de l'Église, ici comme ailleurs, est d'apporter la contribution du Christ au bonheur social humain de notre temps. Si Vatican II a rendu l'Église catholique plus chrétienne, le défi de 1985, qu'on pense ou non à Vatican III, est de la rendre plus humaine. La personnalité spirituelle complexe du pape Jean-Paul II peut le faire comprendre comme un conservateur et un centralisateur; dans ce contexte, le dernier livre du cardinal Ratzinger n'aide pas son image ni la préparation du synode². Mais le meilleur de son message, dans ses voyages particulièrement, convoque les croyants à intervenir

2. Joseph, cardinal Ratzinger & Vittorio Messori, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985.

dans la société, pour l'humaniser. Dans un monde qui revient aux lois de la jungle à tous les niveaux, l'Église doit être le lieu où on vit et où on défend les droits de la personne, collectifs et individuels, le lieu de l'option préférentielle pour les pauvres.

Dans le monde libéral qui se développe à toute vitesse en nous et autour de nous, beaucoup de gens sont intéressés à s'assurer l'appui de l'Église, sous prétexte de retour à la morale traditionnelle, morale de la famille, du travail, de l'épargne, de l'obéissance à l'autorité civile. Beaucoup sont aussi intéressés au silence de l'Église, sous prétexte d'un retour à sa vraie nature spirituelle et à son rôle de consolatrice. Pendant ce temps, on espère procéder plus tranquillement à la mise en place de la loi du plus fort, sous prétexte de réduire les déficits nationaux, d'augmenter la productivité, de mettre fin aux abus de l'assistance sociale. On voit d'ailleurs renaître l'idée d'une ancienne association de l'Église et du libéralisme, les deux étant opposées au totalitarisme. Mais il suffit de penser que les deux voies, perte de la liberté dans l'état totalitaire et perte de la solidarité et de la compassion dans la compétition sauvage, libre de tout contrôle social et politique, sont également des aberrations.

Mais le défi présent est plus encore pour l'Église d'ici d'être l'Église des pauvres, dans un temps où les pauvres sont de moins en moins populaires. Notre analyse sociale, tant recommandée par Paul VI dans sa lettre de 1971 au cardinal Roy, doit devenir plus sérieuse et plus liée à notre discernement de ce que requiert notre foi chrétienne. Nos services de promotion de tous les défavorisés doivent se soucier d'une sérieuse efficacité. Devant les apparents impératifs économiques, devant les nouveaux slogans («Household Finance est dans la cuisine», disait récemment M. Mulroney!), devant la contestation de l'aide sociale sous prétexte de promotion des plus forts et des impératifs de la croissance, il ne peut être question d'affaiblir notre projet commun de promotion des droits humains, spécialement collectifs, qu'il s'agisse des Amérindiens, des immigrants et réfugiés, des enfants et des personnes âgées, des assistés sociaux et des chômeurs, qu'il s'agisse de notre appui à la réclamation de justice de la part des femmes. Tous nos efforts de réforme interne de l'Église demeureront sans effet sans cette priorité. A quoi sert une collégialité bien rodée, si elle n'est pas motivée par la suite de Jésus, qui a passé en faisant le bien? à quoi sert le succès de l'oecuménisme si notre unité entre Églises ne se met pas au service du bonheur communautaire de l'humanité? à quoi servent des ministères renouvelés, s'ils ne font qu'assurer de nouveaux effectifs à la liturgie, en oubliant les deux autres fonctions essentielles de l'Église, la formation d'une communauté et d'une solidarité humaines, le service des malheureux? à quoi sert enfin un renouveau de la pratique sacramentelle, s'il ne provoque pas un resourcement pour un meilleur partage et un meilleur respect des droits humains?

La concentration de nos efforts sur cet objectif ne doit cependant pas favoriser des régressions dans d'autres domaines. Plusieurs craignent que le synode ne favorise de telles régressions, et il est difficile de leur donner tort, les indices étant assez nombreux. Le livre déjà cité du car-

dinal Ratzinger en donne une bonne idée. Signalons en particulier le pluralisme, que certains considèrent comme «fin du catholicisme»³. À un moment où la société se durcit et considère de manière répressive tout ce qui s'écarte de la ligne centrale, il serait dommage que nous oubliions que la communauté, dans l'Église, admet les différences et que pour nous l'unité n'est pas l'uniformité. Un autre risque est le retour d'une morale individuelle placée à l'avant-plan de la réalité chrétienne. Là aussi la société qui nous entoure devient de plus en plus sévère dans l'aide sociale souvent pour des raisons d'économie. Nous ne pouvons pas la suivre sans critique ni discernement. Si le synode fait de la morale, nous devons souhaiter que ce soit de la morale religieuse, appuyée sur l'exemple du Christ et dans le climat chrétien de liberté. Une troisième crainte porte sur le désaveu éventuel, par le synode, des conférences épiscopales, pour affaiblir les corps intermédiaires nationaux au profit de la centralisation romaine. Notre société cherche, elle aussi, à briser les forces intermédiaires entre l'État et les citoyens, qu'il s'agisse des syndicats ou de ses propres entreprises qu'elle tente de retourner au secteur privé. Nous ne devons pas suivre sans discernement ce mouvement, la foi chrétienne ayant toujours cherché un appui fondamental dans la culture, dans les communautés locales, dans les groupes-relais. En leur absence, la communication devient impossible; le leadership spirituel, une réalité qu'il faut de plus en plus approfondir aujourd'hui, devient impossible.

Un synode pour nous aussi

Il est bien évident qu'un synode romain est une aventure mondiale. Mais qui ne devient intéressante que si elle est pour nous. J'ai eu l'occasion de servir de théologien-conseil des évêques du Canada à un synode, celui de 1971. J'en ai retenu d'abord deux leçons.

La première, c'est que l'Esprit parle aux Églises quand elles échangent des expériences vécues, de la praxis. Les théories des experts, y compris les miennes, sont bien secondaires. Ce qui rejoint les Églises — et la presse, qui est souvent le chemin moderne de l'Esprit —, ce sont les interventions spontanées, «naïves» de l'Église canadienne. Il faut souhaiter que cela continue.

La seconde, c'est que le document final des synodes ne nous rend guère service. Il est en général peu connu, trop long, trop universel et trop abstrait. Ce qui stimule la foi et aide ceux et celles qui l'écoutent, ce sont les interventions au cours de la préparation, pendant le déroulement, surtout à travers les médias. Il faut souhaiter que le synode soit tel qu'il intéresse encore les journalistes et que son accent soit bien perçu pour ne pas être déformé. Quant au document résultant du synode, il reste à inventer des moyens de le rendre accessible et intéressant.

L'Église ancienne donnait beaucoup d'importance à ses «conciles régionaux». Plusieurs d'entre eux (Arles, Orange, Tolède, etc.) ont acquis la crédibilité des conciles mondiaux. L'impact des synodes dans une Église nationale me semble être du même ordre. Particulièrement devant le défi du retour libéral, qui risque d'éliminer les structures intermédiaires entre une base disloquée par la compétition et un sommet tout-puissant. ■

3. Julien Harvey, «Est-ce la fin du catholicisme?», *Relations*, 45, no 507 (janv.-févr. 1985), 28-31. — Je signale que je ne reprends pas ici des observations sur le fonctionnement du synode romain, dans *Relations* no 387 (nov. 1973), p. 304-306, ni une évaluation de l'impact de Vatican II après 10 ans (*Relations*, no 396 (sept. 1974), p. 235-239).

ENTREVUE

GUY GILBERT

On est surpris par la veste de cuir: cet après-midi de septembre a la douceur d'un été repenté et il ne fait pas froid dans l'appartement des Filles de Saint Paul. Mais Guy Gilbert, bientôt 50 ans, éducateur de rue, «prêtre chez les lou-bards», porte ses bottes, ses jeans serrés et son blouson de cuir comme on lance un signal. «J'ai vingt ans d'expérience et je commence à avoir quelque chose à dire, tu comprends.»

Il vient de faire paraître, chez Stock/Salvator, *L'Espérance aux mains nues*, son quatrième livre. Et ils doivent être quelques-uns à trouver qu'il a effectivement quelque chose à dire puisqu'on a déjà vendu 800 000 exemplaires de ses ouvrages et qu'une soixantaine d'associations et de mouvements se sont formés spontanément, en France, en Belgique et en Suisse, pour travailler avec les jeunes délinquants, à sa manière et dans son style. Mais de quoi parle-t-il?

Pas de moi: je n'en ai rien à foutre, de moi-même. Je parle du monde des pauvres, pour bien révéler ce que la rue m'apporte d'évangile et pour faire voir la chance fantastique que sont les jeunes pour le monde d'au-

jourd'hui, ce monde de profiteurs et de salauds qui veulent tout pour leur cul et pour le fric...

Ce monde-là a besoin d'être dérangé par le pauvre. Le pauvre est un détonateur absolu, insurrectionnel; c'est le pauvre de l'Évangile. Tu vois, c'est le délinquant qui est le mieux placé pour démonter le mécanisme infernal d'une société où il se sent mal et sa contestation est fondamentale: contestation de l'amour humain manqué, sans doute, mais contestation aussi de notre manie de thésauriser, d'accumuler pour consommer tranquillement à l'année longue. Le jeune délinquant, lui, vomit cette société: il vole les gens et il brûle 4 000\$ en deux jours avec les copains... Après vingt ans avec eux, j'ai trouvé des motifs absolus de contester tout ce que notre société capitaliste porte de mauvais et de pernicieux!

— *Tout de même! La permanence dans un HLM parisien délabré, la ferme en Provence et le réseau de familles d'accueil n'ont pas pour but de maintenir les jeunes dans la marge. Est-ce qu'il ne s'agit pas de les aider à se réinsérer dans la société?*

Je refuse de les insérer dans cette p... de société,

mais je leur dis: nous allons vivre ensemble et je vais vous donner des armes, pas des 9 mm, mais des armes pour vivre et composer avec cette société, pour pas qu'elle vous enferme dans un cycle infernal: parce que c'est elle qui vous baisera et qui finira par vous boucler à perpétuité. Et la prison, c'est la chose la plus terrifiante qui existe... Eh bien, figure-toi, la plupart des jeunes que je côtoie, et qui sont irrécupérables d'après le juge, réussissent effectivement à vivre dans la société... mais pas n'importe comment.

En Provence, nous avons un système à nous: ils travaillent, ils ont construit la ferme, ils font de l'élevage... mais le plus faible est payé aussi cher que le plus fort et quand le type ou la fille arrive à être un bon travailleur, je lui dis: file! C'est le contraire de cette société qui récompense les bons ouvriers et qui marginalise tous les autres: production avant tout!

Je veux leur apprendre à vivre dans un monde où on produit pour vivre au lieu de vivre pour produire. Je connais des tas de mecs qui travaillent pendant quelques mois puis qui vont faire un voyage avec leur femme et leur enfant: ils travaillent, et

durement, mais pour pouvoir foutre le camp. C'est infiniment plus sage et plus beau que le con qui va survivre quarante ans, métro, boulot, dodo, et qui va être baisé dans sa baraque, sa voiture, son petit intérieur: il aura tout acheté et il aura vécu une vie de con, complètement annihilé, complètement écrasé, tu comprends. Moi, je veux rendre les êtres libres.

— *Mais comment ça marche? Quelles armes as-tu à leur offrir?*

Les armes, mon vieux, je ne les ai pas inventées: c'est le sens de l'effort, le sens de la pauvreté. C'est les Béatitudes, finalement. Bienheureux les pauvres: bienheureux celui qui construit son nid et qui refuse d'avoir plus que le nécessaire, et qui va aider les copains. Ça n'est pas compliqué, c'est la voie de la simplicité, mais ça donne un sens formidable à la vie, tu comprends. Au lieu de s'entourer de barrières, de défenses et de sécurités («ma baraque», «ma bagnole», «personne touchera ma pelouse ou j'appelle les flics tout de suite!»), il est possible de partager quelque chose de sa vie: le bonheur est dans le partage. En tout ca, je vis comme ça et ceux qui vi-

vent avec moi le vivent aussi d'une certaine façon.

D'ailleurs, c'est eux qui m'apprennent à partager: ils sont capables de vivre à la lettre le «mettez tout en commun» de l'Évangile; tout y passe, leurs souffrances et le reste. Et c'est contagieux. J'ai dû recevoir 200 000 dollars en droits d'auteur: j'ai tout donné. C'est normal. Cela va de soi par rapport à ce qu'ils m'apportent, eux autres, tous les jours. Ils m'ont fait sauter mes sécurités, ils m'ont fait sauter mes défenses, alors je suis tout nu face à eux et c'est à ce moment-là, dans ma nudité, que je commence à être crédible. N'est-ce pas, au fond, la nudité et la crédibilité de Jésus Christ, nu comme un misérable, mort entre deux gangsters de son temps après qu'on lui eut tout pris?

— On ne doit pas arriver à ce dépouillement du premier coup...

Oh que non! Ils m'ont tout pris, tu sais. J'ai un appartement secret, ils l'ont pillé deux fois. En juin, ils sont passés par la fenêtre et ils ont saccagé les dossiers: un mètre de documents par terre, j'en aurai pour un an à tout reclasser. Ça fait partie de tout ça...

Maintenant, je vis bien ce genre de choses, mais on n'y arrive pas d'un coup: de garde-fou en garde-fou tu fais tout sauter et, à mesure, la route devient plus large.

Pourtant, il y a un garde-fou central qui ne doit pas sauter: la prière. C'est l'union à Dieu qui insuffle ma force au niveau de ce monde. Sinon, mon activité ne serait plus qu'un activisme dérisoire. Seule la prière peut dynamiser mon action et j'en sens la nécessité absolue: c'est elle qui peut m'aider à tenir le coup.

— Comment pries-tu?

Il y a la prière ambulante, partout, bien entendu, mais aussi le bréviaire, et le chapelet que j'aime bien (c'est la prière des pauvres), et la messe qui est l'axe central de ma vie, et la retraite contemplative: lundi-mardi aux quinze jours, que je réserve dès que j'ouvre un nouvel agenda (il n'y a qu'un procès pour m'empêcher d'aller en retraite). L'urgence, c'est moi. Dans cette vie infernale, faite de violence et de bruit, si je n'avais pas gardé cette paix en Dieu, j'étais foutu.

Le stress, c'est pas mon genre, mais je vis du matin au soir dans une tornade, entouré de vagues monstres qui risquent de me submerger. Le soir, ou plutôt à quatre heures du matin quand je me couche, je dis à Dieu: aujourd'hui, je me suis défoncé, maintenant c'est à

toi de te démerder. Et je dors comme un enfant. Dans une prière contemplative, il suffit de lui demander, à Lui le maître de l'impossible, de veiller au grain. Et il le fait, de façon absolue. D'ailleurs, je m'en aperçois: quand il y a de la prière dans ma vie, l'action s'en ressent; on va plus loin, plus haut, plus vite et plus profond quand on a prié. Quand on ne prie pas, on va petit, rétréci...

— Tu parles de ça à tes loubards?

Certainement pas. Je n'ai pas envie de leur foutre mon Dieu d'amour dans la gueule alors qu'ils n'ont été aimés par personne. C'est seulement après un long cheminement qu'ils peuvent entrevoir que ma vie a un sens, qui est d'aimer, quand ils découvrent que le pardon que je leur offre n'est pas

du toc, et qu'il n'est pas faiblesse.

— On meurt beaucoup autour de toi. On meurt jeune, et violemment, et dans le mépris de la société...

Quand je vois les conditions socio-économiques opprimantes dans lesquelles ces jeunes ont été engloutis, l'inaptitude des parents à les aimer parce qu'eux-mêmes sont en chômage et que l'inquiétude les pousse à l'alcoolisme, j'ai le goût d'interpeller sans cesse l'État et de lui dire: la délinquance est le miroir de cette société que tu bâtis, elle est en grande partie une production sociale. Il faut avant tout que tu changes tes motivations, au niveau étatique, pour considérer en priorité les petits, les pauvres et les méprisés, au lieu de t'enfermer dans les combines de la course au pouvoir.

— Mais par où peut commencer cette «conversion» de l'État?

À la base, certainement. Par la multiplication de petites cellules de vie. C'est la cellule de base, multipliée en cercles concentriques qui s'acceptent, qui se différencient et qui acceptent leurs différences, qui peut changer quelque chose. Il faut que des gens, à la base, disent: non, pas ça! Et ils peuvent changer notre façon de vivre, ils peuvent même faire plier l'État, comme l'ont fait chez nous les paysans du Larzac. Les petits gagnent si les petits vont jusqu'au bout.

Guy Gilbert n'est pas venu soigner son image ni ramasser de l'argent: «je ne veux pas être le dépositaire de la bonne conscience, dit-il, je veux seulement faire réfléchir les gens». ■

(Entrevue: Albert Beaudry et Francine Tardif)

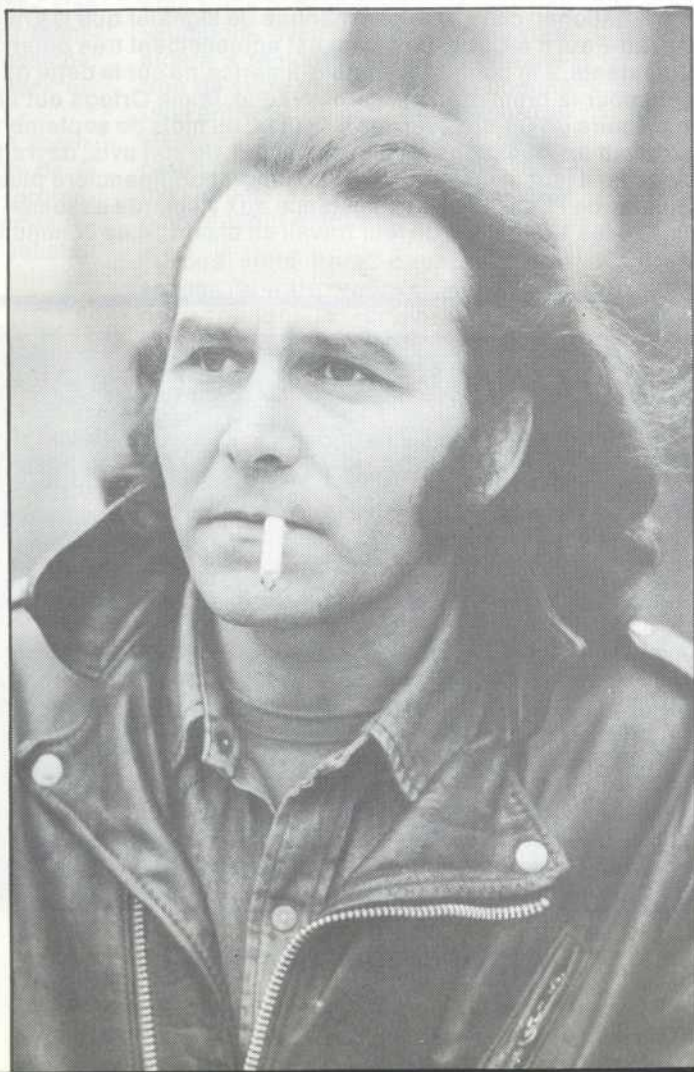


Photo: Ch. Buziau

dépêches

On doit souligner l'excellent travail, qui se poursuit depuis plusieurs années maintenant, du *Comité immigration* de la Ligue des droits et libertés. Le comité vient de présenter un mémoire au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration sur le nouveau processus canadien de reconnaissance du statut de réfugié. Leur document, intitulé «Des principes et des droits fondamentaux à respecter», est disponible à la LDL, 1825, rue Champlain, Montréal, H2L 2S9, tél.: 525-8551.

Les droits des détenu-e-s sont certainement parmi les plus difficiles à défendre, à promouvoir et à faire respecter. L'Office de droits des détenu-e-s, actuellement en campagne de financement, fait oeuvre de pionnier en ce domaine. On peut communiquer avec ses responsables ou faire parvenir un chèque au 1030, rue Cherrier, bureau 300, Montréal, Québec H2L 1H9, tél.: 522-5965.

L'Assemblée des évêques du Québec a tenu à souligner «l'important et heureux événement» que constitue le 50ième anniversaire de la Jeunesse étudiante catholique. Dans leur message, les évêques soulignent que ce type d'engagement laïc, pris à la lumière de l'Évangile, est source d'espérance pour les temps actuels. L'équipe de Relations s'associe aux évêques, et à de très nombreux autres groupes, pour souhaiter à la JEC, qui a déjà un si riche passé, un avenir des plus féconds.

Les quelques 40 millions d'enfants qui vivent et travaillent dans les rues d'Amérique latine ne doivent pas être considérés comme des bénéficiaires de projets, mais plutôt comme des participants. C'est avec eux qu'il faut trouver des solutions adéquates aux problèmes extrêmement graves de la détérioration constante des conditions de vie et de l'exode urbain qui sévissent actuellement en Amérique latine. C'est là le thème de la campagne annuelle de l'UNICEF. On peut participer à la campagne, ou même déjà acheter les fameuses cartes de Noël de l'organisme, en s'adressant au 353, rue St-Nicolas, Montréal, H2Y 2P1, tél.: 288-1305.

Depuis la révolution cubaine, c'est pour la première fois, ce mois-ci, que se tiendra une rencontre officielle entre l'épiscopat et les responsables du gouvernement. Le problème de la discrimination pour appartenance religieuse sera certainement à l'ordre du jour. Le nonce ne participera pas à cet événement local, national, mais il n'a pas manqué de signaler que les négociations ont commencé pour un éventuel voyage de Jean-Paul II à Cuba. Le climat est actuellement très détendu, depuis la participation d'évêques, catholiques et protestants, à la conférence latino-américaine sur la dette qui s'est déroulée à Cuba en août dernier. À cette occasion, pour la première fois, l'archevêque Jaime Ortega eut droit à une entrevue télévisée. Dans une rencontre préliminaire de Castro avec les évêques, au mois de septembre, il a annoncé la parution prochaine d'un livre qu'il a écrit sur les questions religieuses et qui, de son avis, devrait favoriser le climat de détente et d'ouverture. Dans ce sens, il faut signaler aussi la collaboration financière plus généreuse du gouvernement à certaines oeuvres sociales de l'Église, telle l'assistance aux vieillards assumée par les Soeurs de la Charité de St-Vincent de Paul. Castro les a félicitées de leur travail en disant: «Les communautés ont beaucoup à apprendre des petites soeurs». (IPS)

DES CASSETTES DE SOCABI

Plusieurs cassettes sur divers thèmes bibliques sont disponibles. En voici une série.

C-7 TÉMOINS DE JÉHOVAH ET MORMONS, Jean Martucci

Après avoir esquissé une histoire des origines des Témoins de Jéhovah et rendu hommage à leur dévouement, l'auteur tente de dégager les grandes lignes de leur doctrine:

- la façon de concevoir l'inspiration et l'interprétation des textes bibliques;
- la négation de la Trinité, de la résurrection de Jésus, de l'immortalité de l'âme humaine;
- l'insistance sur la fin du monde et le salut réservé à 144 000 sauvés;
- la façon d'interpréter l'Apocalypse.

Suivent: les origines des Mormons, la psychologie du fondateur et quelques points doctrinaux.

DURÉE: deux cassettes d'environ une heure chacune.

PRIX: 11,00\$ la série (incluant les frais d'envoi et la taxe provinciale).

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent #519, Montréal H2R 2Y1 (514) 274-4381.

Lectures

R. Chagnon: La scientologie □ CEDAL: Féminisme (...) en Amérique latine □ Collectif: Des nouveaux ministères? □ Actes du colloque Génétique, procréation et droit □ B. Saint-Aubin: Louis Riel □ La crise des langues.

LA SCIENTOLOGIE

Pendant des années, je me suis interrogé, en passant devant la vitrine plutôt commerciale de cette étrange «Église» sise au coin des rues Papineau et Mont-Royal, sur le sens des expressions: devenir «clair», se faire «auditer», effacer ses «engrammes»...

Dans son récent volume, *La scientologie, une nouvelle religion de la puissance*, Roland Chagnon (professeur au département de sciences religieuses de l'UQAM) a enfin satisfait ma curiosité.

Le fond du mystère est le «thétan», identité réelle de tout homme: nous sommes essentiellement des âmes, êtres éternels, incarnés ou réincarnés dans un corps. Comme tels, nous sommes maîtres du monde, car l'univers et l'histoire sont notre création, le fruit de nos «jeux». Mais voilà: les «thétans» sont devenus victimes de leurs propres ébats. Plus particulièrement, les hommes portent les séquelles de leurs mauvaises expériences passées telles qu'elles se sont enregistrées — comme sur une bande magnétique — dans leur esprit: ce sont les «engrammes», facilement détectables par un électromètre...

Le salut nous arrive par la «dianétique», sorte de thérapie moderne de l'esprit inventée par Lafayette Ronald Hubbard! Si vos «engrammes» vous pèsent, vous devez vous abonner à la cure miracle de «Ron». Précisons tout

de suite que dans cette «église» tout se paie, en argent ou en temps donné à l'organisation. La thérapie vous sera dispensée sous forme «d'entraînement» (des cours) ou, si vous voulez progresser plus rapidement et êtes prêts à déboursier plus, par une «audition», avec un moniteur qui vous aidera à remonter la bande enregistrée de votre vie. Au bout du compte (soit entre 2 500 et 5 000\$), vous deviendrez «clair», c'est-à-dire débarrassé de votre esprit «réactif», comme l'attestera l'aiguille du très utile et omniprésent électromètre.

Vous voilà libre, capable d'être «cause de votre propre vie» et d'aborder vraiment la «scientologie». Si vous pouvez déboursier encore plus — et vous payez quelques sessions à l'étranger —, la «tech» (technologie) de Ron Hubbard vous promet de vous faire avancer sans fin sur la voie du progrès spirituel, de la maîtrise de soi et de l'univers. Succès et efficacité marqueront toutes vos entreprises, puisque les «thétans» sont pratiquement tout-puissants...

L'étude de Roland Chagnon puise à diverses études sur la Scientologie, mais se base surtout sur un questionnaire rempli par quarante scientologues de Montréal et l'interview d'une vingtaine de ceux-ci. On peut sans aucun doute louer l'absence de préjugés de l'auteur, son respect pour les personnes, son objectivité. Dans le fond, le livre se cantonne à développer et prouver une thèse: la scientologie est une «Église marginale»

plutôt qu'une «secte», car elle ne s'oppose pas aux valeurs ambiantes de notre société; c'est par recherche d'une nouvelle identité que des jeunes Québécois, victimes de ce que d'aucuns ont appelé la «désillusion tranquille», y adhèrent.

On peut cependant reprocher à l'auteur de s'être limité, dans son jugement critique, par l'étroitesse de sa problématique. Qu'on me permette de citer les seules lignes de cette étude qui soient un peu critiques sur l'entreprise d'Hubbard: «L'Église de Scientologie peut susciter beaucoup de réserves: son organisation autoritaire, le statut d'orthodoxie donné aux ouvrages de L.R. Hubbard, la misogynie qui transpire à travers ses écrits, le coût élevé de l'entraînement, l'espèce de pression qu'on fait peser sur chacun pour qu'il se dévoue le plus rapidement possible à la tâche urgente de clarifier la planète... Mais on ne peut négliger qu'elle peut avoir un effet positif sur la vie de plusieurs personnes qui y adhèrent».

On aurait aimé que Roland Chagnon réponde plus explicitement à certaines des questions qui sont pourtant sur l'endos du volume: «la scientologie est-elle une religion? Exploite-t-elle ses adeptes? Pratique-t-elle le lavage de cerveau? Représente-t-elle une menace pour les individus et la société?» ■

Fernand Jutras

Féminisme et mouvement de femmes en Amérique latine

Tout à fait dans l'esprit de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes qui se tenait cet été à Nairobi, nous avons entre les mains un intéressant document sur les mouvements de femmes en Amérique latine dont le titre est «Féminisme et mouvements de femmes en Amérique latine», préparé par Cedal, le Centre de documentation sur l'Amérique latine.

Je dis tout à fait dans l'esprit de Nairobi dans le sens d'un féminisme global, d'une décompartmentation du féminisme du Nord et du féminisme du Sud, donc d'une nécessaire réflexion et intégration des diverses réalités des femmes (voir *La vie en rose*, sept. 1985), car le dossier cherche avant tout à mettre en évidence et à dépasser les stéréotypes qui existent entre les différentes tendances féministes de différents continents. En effet, on se rappelle que pour beaucoup de féministes nord-américaines et européennes, les mouvements de femmes en Amérique latine ne sont pas assez féministes dans le sens qu'ils perdent de vue leurs revendications et approches spécifiques dans des luttes plus globales; d'autre part, pour les femmes latino-américaines, le féminisme est parfois considéré comme une déviation par rapport aux vrais problèmes qu'elles doivent affronter.

Si on comprend l'esprit de Nairobi, cette recherche d'un féminisme global devient la pierre angulaire du mouvement des femmes en général, d'où l'intérêt du présent dossier qui vise justement à expliquer et rapprocher des conceptions différentes autour d'aspects fondamentaux de la lutte des femmes: les revendications spécifiques des femmes et la lutte pour la transformation globale des rapports sociaux. L'articulation entre ces deux aspects a toujours été difficile à établir. De fait, en Amérique du Nord et en Europe, c'est plutôt l'aspect spécifique qui est le plus en évidence tandis qu'en Amérique latine, c'est la participation aux luttes globales qui prédomine.

D'autre part, le document souligne et analyse la spécificité de l'approche féministe en Amérique latine et la spécificité de certaines régions, car il est bien évident que cette recherche de globalité ne peut en aucun cas faire fi des réalités concrètes: le problè-

me de l'inégale distribution des terres, de l'exploitation, de la dépendance, du racisme, des guerres révolutionnaires, etc. Tous ces aspects donnent à l'action féministe une texture très différente. En conséquence, beaucoup de groupes féministes recherchent activement à s'intégrer aux mouvements de femmes de classes populaires.

Le dossier est donc divisé en deux parties: une première axée sur l'ensemble du mouvement féministe en Amérique latine, de ses priorités, de ses problèmes, de ses revendications, et la deuxième consacrée à des reportages sur des pays précis touchant diverses réalités latino-américaines. C'est ainsi que certains articles font état de l'évolution du mouvement dans des pays relativement industrialisés comme le sont le Brésil et le Mexique; d'autres présentent la problématique de pays peu industrialisés en état de guerre révolutionnaire comme le Salvador; et enfin un dernier texte décrit la situation dans les Caraïbes. Beaucoup de recherches, d'informations et de données.

Hélène Lagacé

DES NOUVEAUX MINISTÈRES?

Dans l'Église du Québec, de plus en plus de personnes exercent des responsabilités qui, autrefois, faisaient partie du fief du clergé. On appelle ces multiples tâches les «nouveaux ministères». Comprendre l'émergence de ces nouvelles prises en charge, les situer dans l'histoire, pas tellement ancienne, de l'Église, décaper les modèles d'Églises qui les favorisent ou les entravent, fonder, dans le Nouveau Testament, la créativité dont elles ont besoin, tracer des pistes d'avenir, telles sont les tâches que se sont réparties les différents auteurs du volume.

Il faut être reconnaissant à ces derniers d'avoir abordé ce chantier en pleine effervescence et de tenter d'en faire une lecture théologique. Ce n'est pas une mince affaire que de réfléchir de nouvelles pratiques, surtout si ces dernières remettent en cause toute une façon de vivre et de penser la foi chrétienne en Église. Ce l'est encore moins s'il s'agit de dégager des pistes d'avenir qui se profilent, et rien de plus, dans ces «nouveaux ministères».

Le livre montre assez bien comment les «nouveaux ministères» servent de *révélateur* de la vie récente de notre Église. La longue interprétation cléricale de l'Église et de l'expérience chrétienne est ici dénoncée. De même cette conception figée de la tradition comme s'il était suffisant de répéter des formes passées pour assurer la permanence de l'Église. Nous avons aussi un examen à la loupe du Nouveau Testament pour montrer que la diversité était là, dès le début. À un autre niveau, on montre, avec à-propos, que le durcissement actuel de la théologie de l'Église vient aussi du sous-développement de la réflexion sur le rôle de l'Esprit dans l'Église. On y gagnerait à partir davantage d'un point de vue trinitaire qui pourrait alors légitimer une Église-communion.

Tous ces éléments, extrêmement pertinents, ouvrent un vaste chantier à la réflexion. C'est énorme et stimulant. Mais est-ce suffisant? Le collectif, manifestement, n'a pas eu le temps de faire une synthèse des différents apports. L'aurait-il fait qu'il aurait enlevé les longues répétitions sur le cléricisme ou sur les deux modèles d'Église. Il aurait aussi mieux intégré la dimension trinitaire dans les divers éléments en présence. Peut-être n'est-ce pas là, après tout, trop fondamental. Ma réserve se situe ailleurs. Il est souvent affirmé que la réflexion et l'action doivent donner la priorité au Royaume sur l'Église. C'est là une orientation qui me paraît fondamentale et porteuse de créativité.

Mais tout se passe comme si la nouveauté de cette priorité n'avait pas immigré de façon très profonde dans la réflexion sur les «nouveaux ministères». L'essentiel de la réflexion demeure comme enclavée dans le monde religieux. On insiste pour rappeler que l'Église est dans le monde et au service du Royaume qui se tisse dans ce monde. Mais je ne trouve pas que l'on ait intégré la *présence du monde dans l'Église*. L'aurait-on fait que les auteurs n'auraient pas pu se contenter de juxtaposer l'Église pyramidale à l'Église-communion. Je ne crois pas que l'abandon du modèle pyramidal laisse nécessairement la place au second. Les courants socioculturels actuels qui s'appellent le «retour de Narcisse», le culte du bien-être individuel et corporel, la tendance à la consommation traversent aussi notre Église. Ils sont une force qui n'est pas identifiable au courant cléricale traditionnel. Et ils

mettent en cause le modèle de l'Église-communion. Dans son ouvrage (*La participation contre la démocratie*) Jacques Godbout tend à montrer la difficulté de la participation dans nos sociétés «avancées» et comment les citoyens veulent «le maximum de pouvoir et le minimum de participation». En d'autres termes, les «nouveaux ministères» ne font pas seulement mettre en cause les scléroses issues du passé. Ils doivent se situer en tenant compte de la «réception» par le peuple chrétien, lequel est marqué assez profondément par l'esprit de la consommation beaucoup plus que par l'Esprit de communion. De même, on ne trouve rien sur la *dimension économique* des «nouveaux ministères». En pleine crise économique, avec des ressources qui diminuent, comment va-t-on soutenir le coût des «nouveaux ministères»? Va-t-on se rabattre, comme on le fait pour une bonne part, sur le bénévolat? Mais, là encore, des lois particulières sont à l'oeuvre qui ne s'identifient pas au modèle clérical. Toute une stratégie économique devra être élaborée si l'on veut promouvoir la nouveauté souhaitable. Il me semble que ces dimensions sont à l'oeuvre dans l'Église actuelle et qu'il faut les réfléchir théologiquement. En ce sens, elles devraient être ajoutées au dossier. La «nouveauté», en effet, si elle est vraiment «évangélique», fait surgir les résistances, aussi bien les anciennes que les nouvelles. On peut alors prévoir que des questions différentes se poseront à l'ensemble de la communauté chrétienne et aux «nouveaux ministères». ■

Guy Paiement

Génétique, procréation et droit

nous commençons à engendrer des corps dans la culture» (Michel Serres).

«On se croit sous le règne de la biologie parce que celle-ci a réussi à percer les mystères de la Nature, alors que l'on est sous celui, le plus absolu, de la volonté» (Michèle Gobert).

Les participants, au colloque «Génétique, procréation et droit» — convoqué en janvier 1985 par le ministre français de la Justice — ont tenté de voir comment pourraient se former, se définir et s'exprimer nos «volontés», individuelles et collectives, face aux

nouvelles possibilités qu'ouvrent les récentes découvertes de la génétique et de la biologie.

Tâche colossale que les ressources de disciplines particulières ne permettent même pas d'envisager. Comme jamais auparavant, le biologiste a besoin de l'anthropologue, la généticienne, du moraliste et la juriste, du philosophe. À parcourir les Actes du colloque, on comprend bien combien cette démarche — pourtant essentielle — s'avère difficile. Les discours se croisent sans nécessairement se répondre ou se nourrir les uns les autres. Au fil des contributions, «on se sent bien nu» ou «on se croit Dieu», pour reprendre l'expression de M. Gobert...

Mais quand la science (génétique, biologie, génie génétique) vient ébranler les fondements les plus profonds de nos structures familiales, quand elle donne un sens nouveau à l'individualité et à l'intangibilité de la personne humaine, quand elle modifie profondément la portée des mots «mère», «père», ou même «mort», alors elle a besoin que la société l'interpelle. Ceux et celles qui font la science ne peuvent et ne doivent pas réaliser cette formidable révolution sans en partager la responsabilité avec les autres membres de la société. En matière de filiation, comme dans d'autres domaines, les diverses sociétés humaines ont développé des approches et des pratiques fort différentes mais qui toutes reposent sur un consensus fort, partagé par l'ensemble. Ces liens de consensus sont maintenant ébranlés. Il est donc urgent de recréer, comme le souligne M. Serres, la liaison entre le savoir et le public.

Plusieurs voient pourtant le fossé s'élargir. C'est pourquoi les Actes méritent d'être largement diffusés, discutés. Ils contiennent de nombreuses pistes de rapprochement entre science et société. Et nous en avons grandement besoin.

Le colloque s'est déroulé sous quatre grands thèmes: don et utilisation de sperme et d'ovocytes; congélation d'embryons, fécondation «in vitro» et mère de substitution; génie génétique et transfert de gènes dans la cellule; médecine prédictive et diagnostic prénatal. Pour chacun de ces thèmes, les Actes regroupent un texte synthétique et quelques commentaires. En annexe, on retrouve différents rapports et points de vue, présentés dans un esprit nettement multidisciplinaire. Toujours en annexe, on a publié quelques contribu-

tions, dont certaines méritent d'être signalées. Ainsi, sous le titre, «Réflexions d'un théologien catholique», le R.P. Xavier Thévenot présente un résumé clair des bases de la position catholique en ce domaine. ■

Francine Tardif

Louis Riel

bernard Saint-Aubin présente le destin de Louis Riel et de son peuple comme un épisode dans un conflit de civilisations millénaires: la reprise, dans les grandes plaines de l'Ouest canadien, de la lutte inégale entre Caïn le chasseur et Abel l'agriculteur, un affrontement qui se poursuit encore de nos jours dans les jungles du Brésil ou dans les savanes australiennes (voir le film de Werner Herzog, «Le pays où rêvent les fourmis vertes»).

Le 11 octobre 1869, un groupe de Métis du territoire de l'Assiniboia, propriété pour quelques semaines encore de la Compagnie de la Baie d'Hudson, arrête les travaux d'arpentage entrepris par des colons ontariens en vue de l'annexion du territoire à la Puissance du Canada.

Le 2 novembre 1869, Riel et ses hommes occupent Fort-Garry; le 8 décembre, ils proclament un gouvernement provisoire «au nom du peuple de la Terre de Rupert et du Nord-Ouest»; au printemps, leurs émissaires vont négocier à Ottawa et, le 15 juillet, le Manitoba entre dans la confédération canadienne, non pas comme un territoire jeté en pâture aux colons de l'Ontario, mais comme province, une province officiellement bilingue sur le modèle de la province de Québec.

À première vue, les quelques 6000 Métis de la Rivière-Rouge ont réussi à faire échec à un «transfert de souveraineté» qui s'était négocié à Londres, entre hommes d'affaires et politiciens, sans qu'on songe à s'inquiéter de la population des territoires trafiqués.

Mais le conflit n'est pas seulement ni même d'abord juridique et il ne suffira pas, pour le régler, d'accorder des garanties constitutionnelles ou de faire élire des députés. Car ce qui arrive dans l'Ouest, en plus des Ontariens, anglophones, protestants et souvent orangistes, c'est une révolution économique: l'agriculture. Chasseurs semi-nomades, les Métis ne

sont pas prêts à entrer dans cette société sédentaire: en ce sens, ils sont bien «l'incarnation d'un échec».

Le Manitoba leur échappe, malgré la Loi de 1870. Refoulés dans les territoires qui deviendront la Saskatchewan et l'Alberta, affamés par la sécheresse, ils glissent de la résistance au désespoir et à l'exaltation.

Quand ses compatriotes vont chercher Riel au Montana, en 1884, lui qui avait été élu député mais qui n'avait jamais siégé aux Communes, lui qui avait dû passer deux ans en institution psychiatrique pour se remettre de la création du Manitoba, lui qui a essayé de refaire sa vie et qui est devenu citoyen américain, il ne pourra que les mener à Batoche...

Gérard Saint-Aubin travaille sérieusement: il a relu les historiens anglophones et francophones, il prend le temps d'expliquer l'histoire des Métis et de reconstituer le contexte politique de l'ère John A. Macdonald, il a surtout le grand mérite de dépasser la rhétorique et le chauvinisme. Il s'ensuit, comme chaque fois que l'histoire est traitée avec respect, que le présent devient moins opaque, qu'il s'agisse du ressentiment anti-français dans l'Ouest, du nationalisme québécois, des rapports religion/politique ou des infortunes du Parti conservateur...

À l'occasion du centenaire de la mort de Louis Riel, le 16 novembre, le regretté Michel Brunet se proposait de recenser ici l'ouvrage de Bernard Saint-Aubin: le printemps dernier, Monsieur Brunet nous avait lui-même

offert de signaler «ce livre remarquable»: la maladie ne lui a pas permis de le faire mais son appréciation ne faisait pas le moindre doute. ■

Albert Beaudry

La crise des langues

enfin, une approche sereine de l'Apocalypse!

La crise de la langue — mais on veut dire essentiellement l'orthographe: tout le monde connaît. L'odieuse accusée: la télévision, tout le monde regarde. Et c'est le mérite de *La crise des langues*, un gros et sérieux ouvrage de textes venus de tous les points du globe, d'élargir, d'éclairer, et de décriper un débat qui dure, paraît-il, depuis Jésus Christ...

Élargir le débat: au lieu de focaliser sur UN SEUL aspect de la langue ÉCRITE (l'orthographe), il faudra considérer les autres (morphologie, syntaxe, lexique), et prendre en compte la vaste question de la langue orale (où la publicité et souventes fois la langue des médias électroniques se trouvent avoir des effets positifs repérables).

Éclairer le débat: les statistiques sont maigres, l'absence d'études diachroniques est grande, le lien avec une crise plus générale des sociétés (crise des normes, crise de la culture, crise du pouvoir) est presque systématiquement occulté: «...toutes

les études, tant québécoises que françaises et américaines, montrent qu'il y a corrélation entre milieu social favorisé et succès scolaire en langue maternelle» (p. 75). Quant aux dénonciateurs, souvent puristes ET conservateurs tous azimuts, ils ont en commun de «tirer sur tout ce qui bouge»: ils disent «fautes», nous pensons «écarts», il faudrait songer «phénomènes évolutifs». Seuls les linguistes et sociolinguistes semblent ici garder la tête froide, et le colimateur dans le placard... Gare, nous disent les auteurs, aux «experts en métalangages spontanés» (pédagogues, journalistes et députés...).

Décriper enfin ce débat: le niveau lié à la démocratisation de l'enseignement se fait AUSSI par le haut; la consommation de livres connaît une croissance effective (FRANCE) bien que ralentie; «dans l'ensemble, les résultats de ces recherches ne conduisent nullement à un constat pessimiste de dégradation de la langue»; IL N'Y A PAS baisse réelle de la maîtrise de la langue écrite quand IL Y A diminution d'activités d'apprentissage linguistique (QUÉBEC)...

On ne trouvera pas ici de solutions, à proprement parler, mais des études documentées, une perspective mondiale (de l'indonésien au wallon, en passant par le chinois, le coréen, le suédois et le serbo-croate), une approche sociologique et anthropologique, et le goût de moins refuser «la diversité des usages et des normes».

Richard Dubois

références

Roland Chagnon, *La Scientologie: une nouvelle religion de la puissance*, Cahiers du Québec, Coll. Sociologie, Éd. Hurtubise, Ville de La Salle, 1985; 263 p.

CEDAL, *Féminisme et*

mouvements de femmes en Amérique latine, Montréal, 1985; 95 p.

La crise des langues, textes colligés et présentés par Jacques Maurais, Gouvernement du Québec, Coll.

«L'ordre des mots», Québec, 1985; 487 p.

Bernard Saint-Aubin, *Louis Riel. Un destin tragique*, Éd. La Presse, Montréal, 1985; 307 p. + index onomastique.

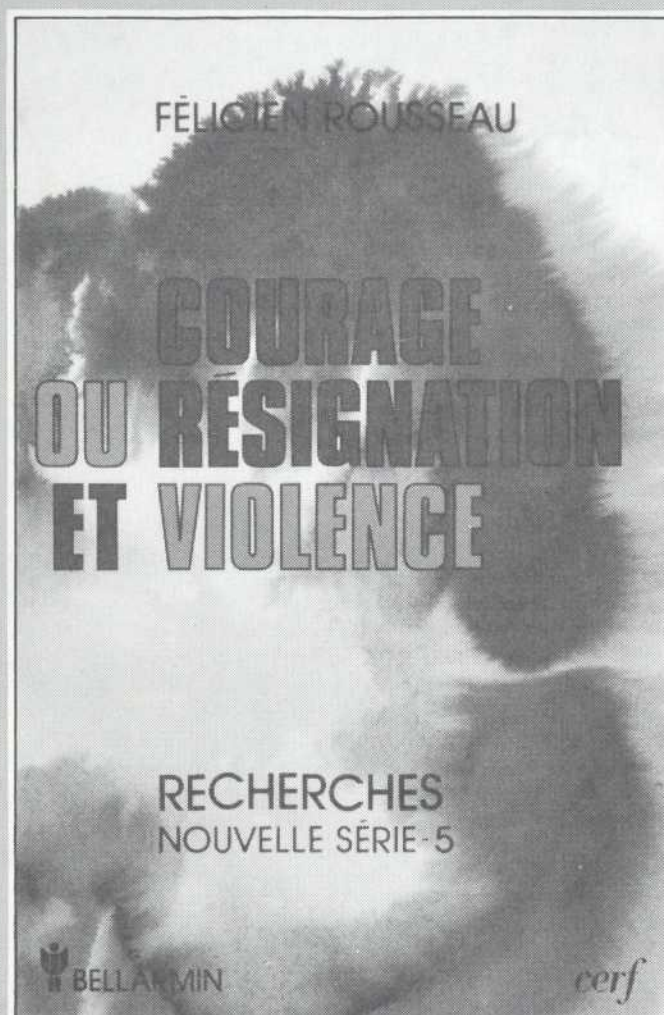
Actes du colloque Génétique, Procréation et Droit, Actes Sud, Paris, 1985; 570 p.

Collectif, *Des ministères nouveaux?*, Éd. Paulines, Montréal, 1985; 243 p.

À signaler: Dominique Bertrand, *La politique de S. Ignace de Loyola*, Cerf, Paris, 1985, 687 p. Ce livre austère (une thèse de doctorat d'État) étudie la pensée politique de celui que beaucoup ont appelé le Machiavel de l'Église. Par delà tout romantisme, Ignace nous y apparaît comme un homme de foi et un maître en discernement. - Gustavo Gutierrez, *la libération par la foi*, Cerf, Paris 1985, 166 p. Sous le titre *Boire à son propre puits*, le père de la théologie de la libération avait publié (ou repris) en espagnol une série d'articles sur ce qui, pour lui, est plus important que l'exercice théologique, la spiritualité. Aventure communautaire, à la suite de Jésus, à travers la solitude du désert, vers ce qui véritablement est liberté.

COURAGE OU RÉSIGNATION ET VIOLENCE

par Félicien Rousseau



312 pages, 15,00\$

Non seulement la version de la loi naturelle présentée par Thomas d'Aquin a été rejetée par l'éthique protestante, mais l'éthique catholique, dans l'ensemble, ne l'a pas assimilée.

L'avènement de la civilisation technique et sa promotion du culturel permet maintenant de mesurer le désordre humain et physique engendré par cette ignorance.

Un livre qui traite du courage dont c'est la tâche d'humaniser l'agressivité sensible.



Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) Canada
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

relations

novembre 1985 2,50\$ no 515

SOMMAIRE

face à l'actualité 275

Un sommet, deux versants, plusieurs escalades (J.-P.R.)
— Prévention ou escalade (K.L.) — L'affaire Piperno (F.T.)
— Sa Sainteté... puis sa Grâce (G.S.-P.)

dossier 281

Richard Bergeron	Les nouvelles religions	281
Roland Chagnon	Quelques jalons	284
Vincent Péguy	Les sectes et la loi	287
Yvon Lepage	En appoint	289

dépêches 291/298

Julien Harvey	Le retour de Maria Monk	279
Julien Harvey	Vingt ans depuis Vatican II	292

entrevue 296

lectures 299

Photographie de la page couverture: Paul Hamel

SOIRÉE RELATIONS: *L'Éthiopie, un an après*

Avec le recul, bien des questions sont à poser: pourquoi l'Éthiopie, à ce moment-là? bilan de la campagne, ici et là-bas? pourquoi est-il si difficile de réfléchir avec le public sur le sens

véritable et les limites de l'aide internationale, dans le même temps que l'on fait la levée de fonds?

Les panélistes seront:

- Jacques Champagne, dir.-gén. de Développement et Paix
- Gilles Courtemanche, journaliste

le lundi 25 novembre 1985, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest, (métro Jarry). L'entrée est gratuite.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement no 0143. Port payé à Montréal.
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9